

BULLETIN MUNICIPAL

de

1991-92



Le nouveau Groupe Scolaire de Sermaise.

SERMAISE

sommaire

Le mot du Maire : « Inquiétude et Espoir ».....	1
Quoi de neuf en 1991 : bâtiments, terrains de sports, voirie, forêt	2
Ramassage scolaire des enfants se rendant à l'école maternelle et à l'école primaire	3
Rosière de Sermaise	6
Fêtes du village en 1991	7
Intervillages 1991	9
Jachère	10
29 septembre 1991 : le dimanche des Terres de France	11
Le mot croisé de M. Bergeron	12
Parents informés par Minitel	13
La nouvelle école maternelle	14
Le nouveau groupe scolaire de Sermaise	15
Textes écrits par les enfants de l'école primaire le 5 octobre 1991	16
Noël, Noël, Noël	17
Journal de classe de neige	18
Sortie annuelle des « Aînés » dans le Loiret, jeudi 19 septembre 1991	19
Sermaise, 19 mars 1991	22
11 novembre 1991	22
Quelques explications sur la fiscalité communale	23
L'église de Saint-Sulpice : témoin de l'architecture gothique d'Ile-de-France	24
Lettre ouverte d'une conseillère municipale aux habitants de Sermaise	26
Le conciliateur	30
Le C.I.J.E. à votre service	31
Non ! Sermaise n'est pas le village le plus pollué de France !	32
Au seuil de la pensée, suite n° 2	34
Syndicat d'alimentation en eau potable de Sermaise-Roinville	36
Noël 1991 : repas des Anciens, allocution du Maire	37
Le Noël des Anciens	38
P.A.C. Euréka	39
Quelques lignes	39
Sermaise-Environnement	40
L'association pour l'accueil en famille des personnes âgées et handicapées adultes	41
Coderpa de l'Essonne	42
Association de jumelage	42
Le club d'astronomie de Dourdan	42
A.S.L.S. (saison 91-92)	43
Rejoignez-nous à l'A.S.L.S.	44
Joies et peines	45
Préretraités, retraités	45
Informations diverses	46
Services de car	47
Commerçants de Sermaise	48
Artisans de Sermaise	48
A noter	49

le mot du maire

« inquiétude et espoir »

Ce sont les deux mots qui définissent en cette fin d'année la situation de notre pays.

Inquiétude : chômage en forte augmentation, importations de plus en plus massives de produits de toutes sortes qu'on ne fabrique plus en France pour la bonne raison que nos prix de revient ne sont plus compétitifs. Importation de produits agricoles de mauvaise qualité à bas prix. Ruine de notre agriculture qui est pourtant jusqu'ici le seul poste bénéficiaire du Commerce Extérieur. Ecrasement de nos artisans, de nos petites entreprises qui croulent sous les impôts et charges.

Un pays qui n'est plus capable de se nourrir lui-même et de produire des richesses pour les vendre sur les marchés internationaux est un pays qui se meurt. Nous en avons des exemples dans le monde entier.

Un Etat riche qui disperse notre fortune aux quatre coins du Monde sans espoir ni d'intérêts ni de remboursement.

Un peuple de plus en plus pauvre dont les seuls encore gagnants sont ceux qui vivent de la misère des autres. Telle est notre situation actuelle.

Espoir : La France est éternelle, et d'une richesse fabuleuse. Il suffit de redonner confiance à notre peuple pour qu'aussitôt, en quelques mois, tout reparte au galop.

Il y a toujours eu, jusqu'ici, dans les moments les plus noirs, un Homme, une Equipe, qui a surgit du néant pour prendre en mains les leviers de commande, et redonner à notre pays son prestige et sa prospérité.

Prions pour que ce nouveau miracle s'accomplisse sans tarder !

Bonne fin d'année à vous tous et bonne année 1992.

Georges DEBONO



quoi de neuf en 1991 : bâtiments, terrains de sports, voirie, forêt

Développement est souvent synonyme pour une petite commune de sacrifices sur l'environnement. Préserver la qualité du cadre de vie, résoudre au mieux les problèmes de pollution de tous ordres, en particulier la qualité de l'eau, source de toute vie. L'urbanisation à maîtriser afin d'éviter tout dérapage. Autant de perspectives d'avenir en préservant les intérêts de tous : intérêts économique, sociaux, culturels, sportifs, etc... Il faut, au sein de notre commune, vivre tous ces événements au quotidien.

Cette année les efforts se sont évidemment concentrés sur le **transfert de notre Ecole Primaire et la création de notre Ecole Maternelle**. Le 10 septembre, à 8 h 30, les lourdes portes de l'ancienne école S.N.C.F. s'ouvraient sur le nouveau groupe scolaire de Sermaise. Près de 170 enfants s'y engouffraient. Pour certains, c'était, en plus de la découverte de nouveaux bâtiments, la cohabitation entre une école primaire et une école maternelle.

Un sentiment d'espace a surpris beaucoup de parents qui accompagnaient leurs enfants. Tout de suite en entrant, à droite, on découvre un bâtiment : l'ancien cloître, aux murs épais, qui garde beaucoup de charme et dans lequel nous avons fait deux logements. Un pour notre Directrice de l'Ecole Primaire et un autre pour un Instituteur. De part et d'autre de ce « cloître » une longue rangée de bâtiments tous différents, en éventail sur une pente douce, séparés par des pelouses, des arbres, un terrain de sport, un préau, et, derrière ce préau, tout en haut, un beau bâtiment préfabriqué complètement restauré, mais ayant conservé son toit en acier...

Si l'on repart de l'entrée, à droite, dans le premier bâtiment, on trouve une cuisine aménagée par les précédents propriétaires (S.N.C.F.) il y a quelques années, tellement bien équipée que beaucoup de restaurateurs nous envient. Cette cuisine s'ouvre sur le réfectoire (Primaire et Maternelle). Un bloc lavabo sur le côté. A l'étage une salle à manger, desservie par un monte-charge, est réservée aux Enseignants. Cette salle possède une très belle vue panoramique sur le vieux village. Un bloc sanitaire sépare la cantine de la très grande classe de Mme BIGAY (CM1-CM2), suivie d'une petite pièce de « réserves » papeterie, etc. et ensuite la salle de réunion des enseignants.

En continuant notre promenade on arrive à nouveau dans notre « Préfabriqué » qui abrite les trois autres classes de Primaire. Le CP de Mlle BOUTRON, le CE1, avec un nouvel instituteur : M. THUILLIER puis le CE2-CM1 de M. CHARBONNEL. Une salle supplémentaire sert de bibliothèque et activités diverses. Le préau de l'ancienne Ecole P. Blot, a été démonté et remonté dans notre nouvelle Ecole Primaire. Devant lui un terrain de basket, volley, et jeux, délimité par des lisses blanches en béton ; en contrebas différents portiques sur une pelouse.

Et pour vous décrire notre Ecole Maternelle, repartons à nouveau de l'entrée. A gauche nous trouvons donc la classe de Mme BOT, la section des « grands ». Au 1er étage une superbe salle de conférence servant aussi pour certains sports. un peu plus loin, au rez-de-chaussée une petite salle de détente pour les A.S.S.E.M. (Aides Maternelles), une laverie, une salle « séchoir », un local prévu pour un labo photo, un grand garage-atelier. Quelques marches et, toujours du même côté, la section des « moyens » de Mme NOBRE, et la section des petits de Mme NORMAND, notre nouvelle Directrice de Maternelle. Entre les deux classes, le bureau de la Directrice et une pièce « réserves » Communiquant avec ces deux classes le seul bâtiments neuf de notre groupe scolaire. Il s'agit d'une grande salle d'évolution, très claire puisqu'elle est construite en profilé et en verre. Le toit, très isolé, comme le reste du bâtiment, laisse passer la lumière. Dans cette vaste pièce on trouve

de très nombreux jouets ou jeux d'initiation et de découvertes vers la vie. Dans un recoin de cette salle on entrepose les lits qui se déplient à l'heure de la sieste des petits ou moins petits, qui ont l'habitude de faire un petit somme après le déjeuner.

C'est avec un petit pincement au cœur qu'il a fallu négocier la vente de l'ancienne école primaire Paul Blot. Tout le bâtiment du haut a été vendu : classes et logement de fonction. Le préau a été démonté et remonté dans le nouveau groupe scolaire. En bas, l'ancienne classe de CM1-CM2 a également été vendue. Nous avons gardé le plus ancien logement de fonction (qui autrefois était le logement de l'unique instituteur) avec son jardin. Quant à la cuisine et la cantine, elles sont utilisées par notre club du troisième âge. Aucun nouvel aménagement n'a été nécessaire. Nous allons simplement devoir déplacer les W.C.

Nous gardons l'entrée actuelle telle quelle et une nouvelle entrée sera faite par notre acquéreur qui doit transformer les bâtiments existants pour faire des appartements, sans modifier la surface au sol actuelle.

Après le gros investissement dû à l'achat et à la création de notre nouveau Groupe Scolaire, nous avons également investi pour les **Terrains de Sports**, en particulier pour notre terrain de foot qui a pu de justesse accueillir les participants de l'Intervillages. Pour que les Sermaisiens puissent s'entraîner sur ce beau terrain de foot, étant donné qu'on ne peut pas à nous seuls faire plusieurs équipes complètes par catégorie, nous avons passé un accord avec St-Chéron. Les entraîneurs composeront des équipes qui joueront soit sur le terrain de Sermaise, soit sur celui de St-Chéron.

Pour entretenir notre terrain et pour abriter les vestiaires, deux cadeaux ont été les bienvenus ; un micro-tracteur et un bâtiment Algeco. Ce terrain de foot fait partie avec le terrain de boules, les terrains de tennis et les parkings de notre nouveau patrimoine puisque nous en sommes définitivement propriétaires.

Le programme de **Voirie** réalisé en 1991 a consisté en :

- aménagement du carrefour de la Mairie plus conforme et moins dangereux,
- goudronnage de la route Blancheface-Sermaise,
- achèvement des travaux dans le nouveau cimetière et goudronnage de son parking,
- déblaiement et aménagement du bas de l'ancien cimetière,
- nouveau pont desservant notre salle polyvalente.

Forêt

32 ha, anciens Bois de l'Hospice, entre Blancheface et Sermaise ont également enrichi notre patrimoine cette année. Ils étaient à vendre et nous ne pouvions laisser passer cette occasion unique, ce qui a également été le cas pour l'ancienne école S.N.C.F., exceptionnellement située au centre du village.

Information « Pain »

A partir de janvier un boulanger va tenter de nous livrer du pain tous les jours (sauf le lundi). Il passera à des heures régulières et stationnera à un endroit fixe. C'est à chacun de nous d'essayer de faire un effort pour permettre aux personnes âgées d'avoir du pain frais chaque jour et peut-être aussi d'avoir l'occasion de sortir de leur isolement pour bavarder devant la camionnette du boulanger...

A tous, je souhaite une bonne et heureuse année et, bien sûr, surtout une bonne santé.

G. HAUTEFEUILLE

ramassage scolaire des enfants se rendant à l'école maternelle et à l'école primaire de sermaise

Quatre circuits seront assurés matin et soir par nos deux cars.

• **Premier circuit : 34 enfants**

Chauffeur : M. BOUDON. Accompagnatrice : Mme CELLIER.

Le Mesnil (3 arrêts)

— Fosse aux chasseurs	Matin : 8 h 15	Soir : 16 h 50
— Croix		
— Place		Soir : 16 h 55

• **Deuxième circuit : 20 enfants**

— La Bruyère	Matin : 8 h 45	Soir : 17 h 10
— Moulin Rocher		
— Bellanger	Matin : 8 h 50	Soir : 17 h 15
— Gare	Matin : 8 h 55	Soir : 17 h 20

• **Troisième circuit : 32 enfants**

Chauffeur : M. GENERO. Accompagnatrice : Mme GOBERT.

Blancheface (3 arrêts)

— Gâtines	Matin : 8 h 20	Soir : 17 h
— Abri		
— Chapelle		

Monfrix

— Abri	Matin : 8 h 25	Soir : 17 h 05
--------	----------------	----------------

Mondétour (2 arrêts)

— Devant l'ancien château d'eau	Matin : 8 h 30	Soir : 17 h 10
— Abri		

• **Quatrième circuit : 37 enfants**

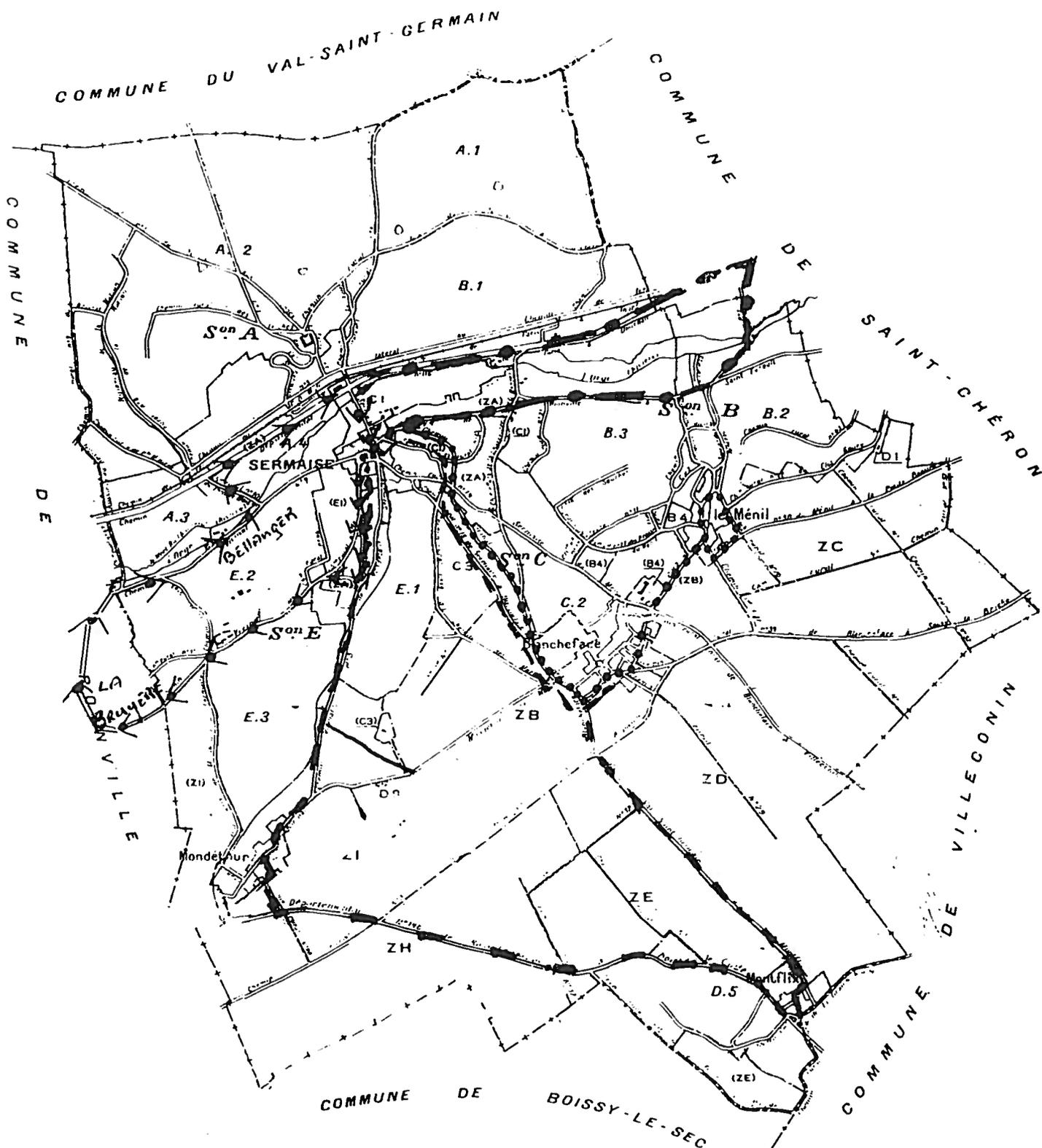
— Stop D 116	Matin : 8 h 45	Soir : 16 h 35
— Devant Ets Gerber		
— En face Agence Immobilière	Matin : 8 h 50	Soir : 16 h 40
— La Rachée		

Charpenterie (4 arrêts)

— Devant 59 rue des Sources		
— Devant 37 rue des Sources	Matin : 8 h 55	Soir : 16 h 45
— Devant le 5 rue des Sources		
— Devant le 3 route de la Charpenterie		

Horaires établis le 12 septembre 1991 : 123 enfants transportés. A partir du 2 décembre 1991 : retour les mardis et les jeudis 1/4 heure plus tard pour permettre le bon déroulement de notre projet d'école pendant les horaires scolaires : judo et GRS concernant les enfants de l'Ecole primaire.

circuit du car scolaire communal



SERMAISE

- Premier circuit
- ←←←← Deuxième circuit
- - - - Troisième circuit
- Quatrième circuit

rosière de sermaise 1991

Au cours de sa séance du 11 avril 1991, le Conseil Municipal a élu :

Mademoiselle Aude Immel, Rosière de Sermaise 1991.

Mademoiselle,

Vous n'êtes pas née à Sermaise, mais de si peu puisque vous aviez 2 ans quand vos parents sont venus habiter notre commune dans une jolie maison qu'ils ont fait construire rue des Sources.

A 3 ans vous avez été en maternelle à St-Chéron, puis à 5 ans en primaire à Sermaise. Ensuite à Dourdan où vous avez été jusqu'au baccalauréat que vous avez passé avec un an d'avance et mention assez bien, ce qui n'est pas courant.

Vous suivez actuellement les cours d'un institut universitaire de technologie qui en 2 ans vous décernera un diplôme de Commerce International.

Voilà une adolescence bien remplie qui laisse présager une parfaite réussite dans votre vie.

Vous êtes maintenant majeure et bientôt prête à tomber du nid familial. C'est un passage assez difficile, mais on dit que vous avez du caractère. C'est bien. Car bon ou mauvais caractère, il vaut mieux en avoir que pas du tout.

En dehors de vos études vous avez un goût affirmé pour la lecture, ce qui est bien, car c'est à travers la lecture que l'on perfectionne ses connaissances et que l'on enrichit son vocabulaire dans cette langue merveilleuse qu'est la langue française.

On m'a dit aussi qu'à l'occasion vous n'hésitez pas à aider Maman et Papa dans les soins ménagers et dans le jardin.

Vous êtes donc une jeune fille accomplie, digne de recevoir le legs Jourdain que je vais vous remettre en même temps que ces quelques fleurs.

Vive la Rosière de Sermaise 1991 !



fêtes du village en 1991

28 avril 1991 : Saint-Georges

Comme chaque année la Saint-Georges a été pour notre village, avec le retour des beaux jours, le départ des festivités. Jadis c'était l'occasion pour venir en voiture à cheval, à pied ou à bicyclette et, plus tard, à mobylette, rendre visite aux parents de Sermaise. On venait faire la fête ensemble car cette fête durait plusieurs jours.

Les moins jeunes se souviennent de la « pose du bouchon » sur la façade des cafés du village. Pour la St-Georges on décorait le café de Blancheface en accrochant un jeune genévrier sur la façade du café. Un support scellé dans le mur permettait à cet arbuste de rester jusqu'à la fête suivante. C'est à cette « enseigne naturelle » qu'on reconnaissait les cafés. La fête de Sermaise se déroulant en septembre, les jeunes du village installaient un genévrier vers le 8 septembre sur le café qui se trouvait à côté de la Mairie. On appelait cette décoration la « pose du bouchon ». Le jour de la fête on accrochait des serpents, des fleurs dans ce « bouchon ».

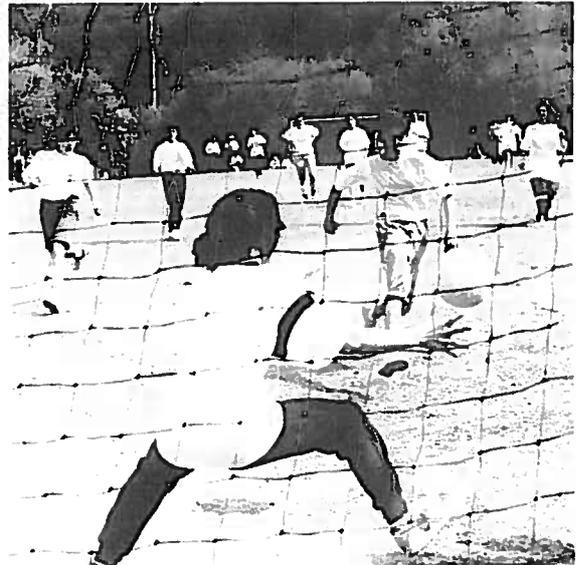
Longtemps il y a eu deux fêtes dans la Commune : la Fête de Blancheface à la St-Georges en avril et la Fête de Sermaise en septembre. A l'occasion de ces fêtes il y avait un bal le samedi soir et la distribution des brioches, etc. Autant de souvenirs anéantis par l'arrivée des autos facilitant le transport, mais aussi la télévision et la diversification des réjouissances.

Malgré tout il faut bien conserver le plus longtemps possible notre Fête, même s'il n'y a pas toujours beaucoup de monde pour applaudir notre Rosière. Il reste des jeunes filles qui méritent une récompense. Cette année **notre Rosière** était Mlle Aude IMMEL. Elle fût honorée et applaudie en passant au bras de M. Le Maire dans la haie d'honneur des majorettes des Ulis.



Il y a une autre tradition qui s'est perdue, celle de l'arbre de « Mai ». Lorsqu'une jeune fille ou un jeune homme se mariait dans le village, on allait couper un jeune chêne (un baliveau) dans la forêt et on le « plantait » devant sa porte, on tressait une couronne de lierre qu'on mettait dans l'arbre avec des fleurs. La maison participait ainsi à la fête. C'était une belle façon d'annoncer que dans cette maison tous les cœurs étaient en joie.

Il n'y a plus que la Fête de la St-Georges à Sermaise. Mais il y a deux remises de diplômes par an aux **Médaillés du Travail**. Nous le faisons à la St-Georges et le 11 novembre dans la salle de la Mairie.



Date des fêtes prévues en 1992

- ***Samedi 11 janvier 1992*** : Galette des Rois avec les Aînés.
- ***Dimanche matin 12 avril 1992, de 9 h à 12 h*** : Triathlon (communes de Saint-Chéron, Breuillet et Sermaise).
- ***Samedi 25 et dimanche 26 avril 1992*** : Fête de la Saint-Georges avec la Rosière 1992. Venez nombreux afin de « redynamiser » cette fête de village (faites-nous part de vos suggestions).
- ***Samedi 23 et dimanche 24 mai 1992*** : Intervillages aux Granges-le-Roi (sportifs entraînez-vous et inscrivez-vous dès que possible, supporters réservez cette date). Voir l'article consacré à cette rencontre.
- ***Samedi 27 juin 1992*** : Méchoui.
- ***Dimanche 6 septembre 1992*** : Concours de pêche.

intervillages 1991

25 et 26 mai 1991 : Intervillages 1991.

On en parlait depuis des mois. Le samedi 25 et le dimanche 26 mai, tous les participants de la Commune étaient sur la ligne de départ pour défendre avec enthousiasme nos couleurs.

Sermaise rencontrait pour la quatrième fois nos partenaires de Boissy-le-Sec, Corbreuse, La Forêt-le-Roi, Les Granges-le-Roi, Richarville. Notre deuxième place au classement général était bien méritée.

En parcourant les rues du village et de Blancheface vous avez pu voir le dynamisme de tous les sportifs et de leurs différents responsables chargés du bon déroulement des épreuves. Un nombreux public. Jamais on n'avait vu autant de voitures, et sans embouteillage.

Notre terrain de football était tout juste stabilisé. Le temps était superbe. Les épreuves se sont déroulées dans la bonne humeur toutes générations confondues. Nous pouvons remercier encore tous les participants de Sermaise (et leurs supporters) et les encourager afin qu'aux Granges-le-Roi, notre grande famille d'Intervillages remporte enfin une 1ère place.

La date retenue par le Comité des Granges-le-Roi est le **samedi 23 mai et le dimanche 24 mai 1992.**

Merci à tous les sportifs de Sermaise et à tous les participants des épreuves dites « non sportives »... Bon courage pour affronter les Granges-le-Roi, qui nous préparent un petit cocktail de nouveautés !

Le Comité Intervillages



jachère

Des générations entières d'agriculteurs ont travaillé dur pour défricher, cultiver, mettre en valeur la terre. Nos ingénieurs, nos techniciens, nos chimistes ont consommé beaucoup de matière grise pour améliorer la qualité de la production, des rendements, au risque quelquefois de malmener l'équilibre écologique. Nous pouvons être fiers de la diversité des paysages et des territoires qui composent notre pays.

Comment alors ne pas ressentir comme un véritable coup de poignard dans le dos, la mesure adoptée par la commission de Bruxelles concernant la mise en jachère de 15 % des terres cultivées pour diminuer la production de céréales, à quoi s'ajoute une prime à l'hectare de friche « entretenu » ? Et le préjudice moral, qui y pense ? La prime ne sera jamais assez élevée pour oublier les centaines de millions d'hommes, qui d'ici l'an 2000, sont condamnés à mourir de faim. Ces hommes qui traverseront de plus en plus nombreux la Méditerranée et les frontières, attirés par la surabondance alimentaire de l'Europe.

15 % de surface retirées de la production induit automatiquement une baisse du chiffre d'affaire chez les fournisseurs et les clients de l'agriculture. Résultat : des chômeurs de plus... et un manque à gagner pour la balance commerciale française.

Cette mesure de Bruxelles est pour l'année culturale 1991-1992 facultative. Mais elle est programmée dans la réforme de la Politique Agricole Commune qui sera mise en place prochainement. Le paysage de nos campagnes s'en trouvera bouleversé.

Il existe une autre solution, telle que, préférable à une jachère « nue », une jachère intelligente tournée vers la production à destination non alimentaire, c'est-à-dire, énergétique et industrielle :

- Énergétique par la promotion des carburants « verts » comme le **diester** (à base de colza) qui peut remplacer à 100 % le gas-oil avec des émissions beaucoup moins polluantes. Ou alors d'**éthanol** (à base de betteraves ou blé) qui peut entrer dans la composition de l'essence. Ces produits n'attendent qu'une détaxation pour apparaître sur le marché, donc une volonté politique.
- Industrielle. Quand nous pensons blé, nous pensons farine ou pain. Or, de nombreuses industries (pharmacie, chimie, etc...) utilisent les composants des céréales ou autres plantes. Chaque graine est en fait un formidable réservoir de matières premières (amidon, gluten, protéines, etc.).

La maîtrise de la production agricole : une affaire de technocrates qui auraient mieux fait de se pencher sur la maîtrise de la solidarité avec les pays dévastés par la famine ou en proie à le devenir. Ce serait une modeste charité qui aurait donné du pain à ceux qui ont faim, et évité à l'Etat de payer des jardiniers pour entretenir les champs abandonnés.

P. DESPREZ

29 septembre 1991

le dimanche des terres de france

Les quelques 300 000 paysans qui avaient mis Paris à la campagne, étaient les représentants d'une espèce en voie de disparition. Il y avait trois millions de paysans en 1950 ; il y en a aujourd'hui à peine plus d'un million. C'est, paraît-il, encore 400 000 de trop. Terrible ! Aucune catégorie n'a payé un tel tribut au monde moderne.

Ce « **dimanche des terres de France** » était celui des paysans et de ceux qui vivent à leurs côtés dans les campagnes. Ils avaient décidé de poser une question à la Société Française : voulez-vous que nous soyons encore là demain ? Car la mort des paysans, c'est celle des artisans et commerçants du village, des fonctionnaires ruraux, de tout le tissu économique et social qui tente de garder en vie la France profonde. Face à cet imposant cortège, nous avons eu en retour l'accueil compréhensif et chaleureux des Parisiens.

L'écrivain québécois, Louis CARON, auteur de nombreux romans dont « Le canard en bois », « La corne de brume » et « Le coup de poing » qui ont fait l'objet d'une adaptation télévisée à succès, (« Les fils de la liberté ») a séjourné à Blancheface pendant plusieurs mois. Il était parmi nous ce dimanche 29 septembre. Il nous livre ses réflexions. Je le remercie.

P. DRESPREZ

réflexions de l'écrivain québécois louis caron

Depuis bientôt cinquante ans, je n'ai qu'une idée en tête en me levant le matin : boire et manger, du café, des céréales avec du lait, du pain, parfois des œufs avec du bacon, mais pas trop, parce qu'on me dit que c'est mauvais pour moi. Et si on me demande d'où proviennent ces produits, je désigne telle grande surface ou telle autre. Nous avons perdu le sens de l'origine des choses.

Il en va de même pour les disques lasers ou les émissions de télévision. Personne ne s'inquiète de savoir qui les a fabriqués. Pour ce qui est de la télévision, tant mieux d'ailleurs, car n'est-il pas préférable de croire que tant d'inepties sont le reflet spontané de notre désarroi collectif ? Nous avons perdu le sens de la fabrication.

Nous avançons en rangs serrés vers les tourniquets des grandes surfaces. Nous échangeons des francs et des dollars contre des produits que nous rentrons dévorer seuls dans nos cavernes. Nous avons perdu le sens de la société.

Et les gouvernants s'en foutent. Et les citoyens s'en foutent aussi. Il y a bien quelque part quelqu'un qui s'occupe à fabriquer tout ça ! A moins que les bateaux ne nous apportent tout cela d'ailleurs ? A meilleur compte peut-être ? A compte de tiers-monde ? A charge de revanche. Nous avons appris à ne pas nous interroger.

Sauf qu'il y a des gens qui se lèvent à cinq heures du matin pour tirer du lait. Ils vivent en France comme nous et au Québec, comme nous. Une fois tous les cinq ou dix ans, ils montent à Paris ou à Montréal. Ils disent que nous avons trop tendance à les oublier. Ils parlent d'abandon. D'injustice aussi.

Alors moi, que je sois à Paris ou à Montréal, je vais à leur rencontre. Avec beaucoup d'humilité. Eux savent et n'ont rien oublié. Le temps qu'il fait ou ne fait pas et la rondeur d'un œuf dans la main. Les paysans français et québécois parlent des charges élevées. Ils refont la géographie en annonçant qu'on veut effacer de larges pans de nos pays du tableau.

« *Nous les vouerons aux touristes !* rétorquent les fonctionnaires. *Distribuez vos brochures en Hollande, en Allemagne et aux Etats-Unis !* » entonnent les politiques.

Mais les paysans diront non. Et je dirai non avec eux. Parce que la dignité d'un pays passe par sa civilisation et que cette civilisation ne saurait s'incarner dans des friches hérissées de villas de vacanciers. Depuis bientôt cinquante ans, j'apprends que l'on ne peut préparer l'avenir qu'en fabriquant du présent viable. Pour ceux qui se lèvent à cinq heures du matin, ce présent commence aujourd'hui. Je me suis levé tôt ce matin pour être avec eux.

Louis Caron

12 Grande-Rue - Blancheface - 91530 Saint-Chéron

le mot croisé de m. bergeron

	A	B	C	D	E	F	G
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							

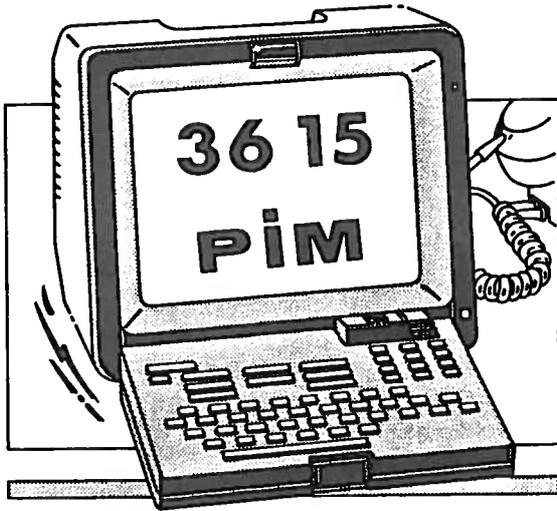
HONRIZONTAL

1. Il a sa rue et son quartier à Paris comme à Sermaise.
2. Maladroits.
3. Mal d'ouïe.
4. Un descendant d'Ader qui monte bien. Rigolé.
5. Qui appartient à une partie de l'intestin grêle.
6. Couvre de substance abrasive.
7. A sa clef.

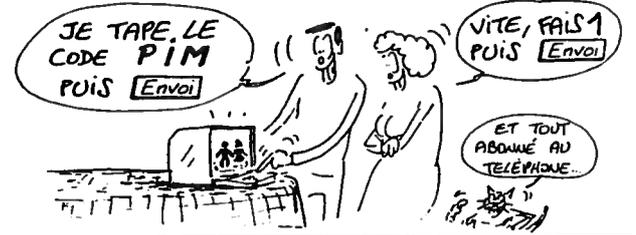
VERTICAL

- A. Blonde en été, brune en hiver, elle vient jusqu'à nos portes. C'est notre mère nourricière.
- B. Deux fois à Bernard Tapie. De fond ou acéré.
- C. Volubilis.
- D. Le gros, on espère. Terroir.
- E. Allongéait.
- F. Général romain IV^e siècle vainqueur à Attila.
- G. Rapé. Symbole gaz rare.

**MODE D'EMPLOI
POUR LES PARENTS**



**parents
informés par
minitel**



Classe de Sermaise (1905).

la nouvelle école maternelle

Sermaise, mon premier poste de Directrice. Quelle envie et quelle appréhension de découvrir ! Un petit village lové autour de son église. Où est l'Ecole ? Sermaise est en émoi par la mise en place d'un nouveau groupe scolaire.

Le 6 juillet, Monsieur le Maire, me fait visiter la future école maternelle, encore en travaux, sa salle d'évolution, ses jardins. Les idées trottent dans ma tête ; j'aménage déjà les lieux : que de possibilités pour l'éveil et l'épanouissement de mes « p'tits loups ». Les enfants auront vite fait de prendre possession de leur école, du matériel mis à leur disposition et bien sûr... de leurs enseignants !

Beaucoup de travail pendant ces deux mois, mais le jour de la rentrée tout aura été prêt, et il me revient en mémoire le parfum de la rose cueillie par M. DEBONO et offerte en cadeau de bienvenue ce soir du 6 juillet 1991.

Si un bilan devait résumer ce premier trimestre, je crois pouvoir dire qu'au sein de l'école maternelle de Sermaise, institutrices et A.S.S.E.M. forment une équipe entreprenante, dynamique et profondément motivée, encouragée et soutenue par les parents d'élèves.

Les enfants qui nous sont confiés, semblent heureux de venir chaque jour chanter, jouer, construire, partager, découvrir.

Mais pourquoi ne pas, tout simplement leur poser la question ?

Bonnes Fêtes à tous.

Annie France NORMAND
Directrice de l'Ecole Maternelle de Sermaise



Le nouveau groupe scolaire de sermaise

Dès le début des vacances 1991, ce n'est pas dans la future école que nous pénétrions mais dans une véritable ruche. Tout le monde était au travail : peintres, électricien, plombier, personnel communal...

Des journées bien remplies avec de temps en temps de petites poses « rafraichissements » où nous nous retrouvions pour quelques minutes de détente. une ambiance de travail sympathique dans laquelle chacun ne pensait qu'à une chose : faire des anciens locaux S.N.C.F. une école accueillante pour les enfants du village.

Et enfin, début septembre, pari gagné ! Une dernière touche de couleur, la plantation des fleurs, et les portes pouvaient s'ouvrir sur les enfants un peu intimidés mais vite chez eux dans une cour vaste, des classes claires et agréables, un réfectoire spacieux.

L'année scolaire commençait : élèves et enseignants se sentaient à l'aise dans leurs nouveaux locaux !

Ch. BIGAY
Directrice de l'Ecole Primaire de Sermaise



textes écrits par les enfants de l'école primaire le 5 octobre 1991

Textes écrits au cours d'un exercice « d'expression écrite » ayant pour sujet « La Nouvelle Ecole ».

- « *La nouvelle école a été découverte par les enfants à la rentrée des classes : mardi 10 septembre 1991. Dans le préfabriqué, se trouve une salle de fournitures et trois classes dont les maîtres sont : CP, Mlle BOUTRON ; CE1, Mme HAAS et le CE2-CM1 avec M. CHARBONNEL. Mme BIGAY qui est directrice de l'école primaire, s'occupe du CM1-CM2.*

Dans la cour se situe deux portiques, deux bancs et deux paniers de basket. La cantine est un self-service.

Nous trouvons que notre école est très sympathique »

- « *Lors de la rentrée, nos parents nous ont emmenés dans la nouvelle école qui nous attendait. Et ainsi nous l'avons découverte.*

Elle est beaucoup plus grande que celle de l'année dernière. Dans la cour se trouve plein de jeux, des portiques, des ballons, etc...

Le service de la cantine fonctionne mieux qu'avant.

L'école nous plait et nous aurions aimé y aller un peu plus tôt »



noël, Noël, Noël

Les enfants attendent tous ce moment ! C'est magique.

Ils imaginent le moment où, en pyjama, leurs yeux vont découvrir leurs petits souliers remplis de plein de belles choses !

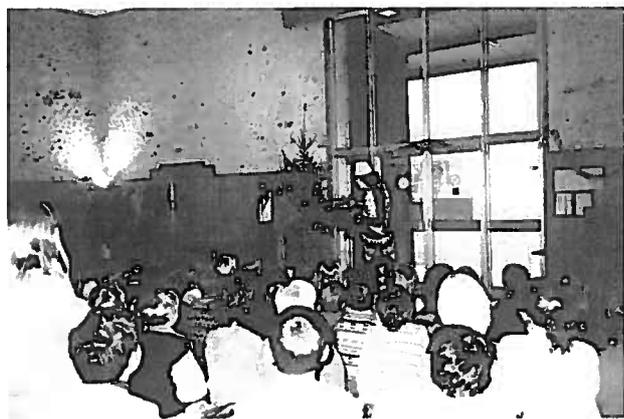
Comme chaque année la Municipalité offre un spectacle aux enfants scolarisés sur Sermaise. On aurait pu avoir un film, une exposition et plein d'autres choses mais non, cette année la Mairie a proposé aux enfants un spectacle de cirque. Eh oui, des clowns drôles, déguisés, ont émerveillé les mirettes des spectateurs ! Des tours de magie volontairement ratés, des assiettes tournantes, des lapins qui disparaissent, réapparaissent... Du saxo, des couleurs, des rayons magiques transmis avec le concours des enfants... Tout ceci faisait le spectacle.

Eh oui ! Nous avons même la présence de Monsieur Loyal en la personne du Maire de Sermaise qui, avec la Municipalité, a offert à tous les enfants des confiseries.

Alors, les enfants, sautez sur vos brosses à dents pour effacer les mauvais effets des bonbons mais ces brosses n'effaceront certainement pas le souvenir de ce spectacle !

Merci et meilleurs vœux.

G. CHARBONNEL
Sermaise Primary School

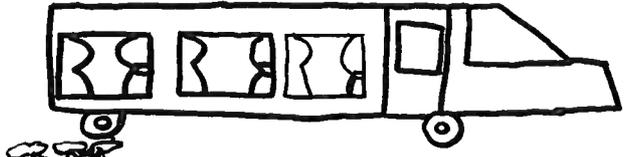


JOURNAL DE CLASSE

Amélie
 Elodie Maturam
 Grandin
 Sylvain
 Bedost
 Lacha
 DE
 nicolas Bertalotti
 Delphine
 Fanny
 beline
 Bourne

Le voyage.

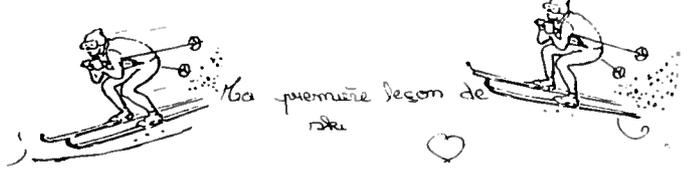
Nous sommes partis de la mairie en car, et en une heure nous sommes arrivés à la gare de Lyon. Là, nous avons attendu, avant de monter dans le train qui nous a conduit à Albertville. Puis à Albertville nous sommes remontés dans un car. Enfin, nous sommes arrivés au Lornix où se trouvait le chalet.



Le voyage et dans le neige

Le ski

Nous partons du chalet avec nos skis et nos bâtons et nous arrivons à la station à trois heures. Ensuite nous prenons le télésiège pour monter en haut de la piste. Notre moniteur s'appelle Jean-Luc et il nous apprend la godille, le schuss, les virages parallèles, tout le programme de la troisième étape. Nous espérons nous améliorer de jour en jour.

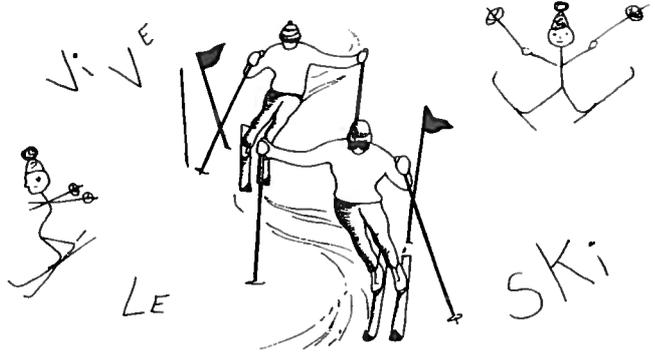


La première leçon de ski



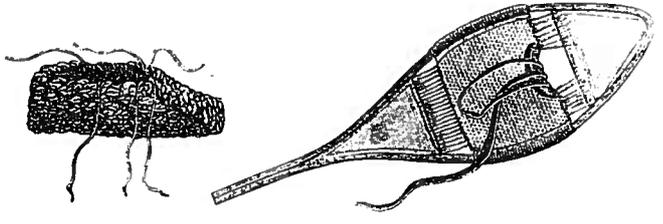
Une leçon de ski avec Jean-Luc

En sortant pour les pistes vers 14h45 nous partons pour les pistes, les skis sur l'épaule. Nous marchons 5 min et nous y voilà. Nous attachons les chaussures et chaussons les skis. Quelques temps plus tard les moniteurs arrivent. C'est parti, nous prenons le télésiège. Là on est, nous sommes par terre. Nous prenons beaucoup de plaisir et il y a beaucoup de chutes. Nous apprenons la godille, les virages parallèles. Rapidement, c'est l'heure de partir. Les leçons se passent très bien.



Une sortie en raquettes

Le samedi 25 janvier, à 17 heures, nous sommes allés à la station du Lornix. C'est là que nous chaussions nos raquettes. En attendant les autres, nous prenions une petite montée pour nous réchauffer, et la promenade commença en marchant difficilement dans la poudreuse. Pendant le trajet la nuit tombait. La promenade continua jusqu'à un refuge. Puis nous de endîmes par les pistes de ski. Vers les 19h, nous sommes rentrés au chalet.



sortie annuelle des « aînés »

dans le loiret

jeudi 19 septembre 1991

Le car Dalles arriva sur la place de la Mairie, après avoir desservi nos petits hameaux, pour accueillir les derniers participants. Une belle journée s'annonçait et les Sermaisiens étaient heureux de se retrouver. Notre chauffeur, Serge, s'est présenté et nous sommes partis.

Au début, l'atmosphère était douce, feutrée, puis notre chauffeur mit quelques cassettes dont les chansons étaient bien choisies pour réveiller en nous la nostalgie de notre jeunesse.

Nous avons bien roulé et quitté le Hurepoix sans nous en apercevoir. Les paysages doucement vallonnés, les forêts, nous rappelaient un peu les nôtres. nous entrons dans le Gâtinais. Quand on évoque cette région, on pense, bien sûr, à ses produits, son miel, ses pâtisseries, ses praslins, ses fromages au lait de vache ou de chèvre et surtout ses poulets.

Nous approchons de Montargis, ville pourtant riche d'histoire mais que beaucoup de personnes ne connaissent que de nom, l'ayant traversé par ses grands axes et prenant rarement la peine d'y séjourner afin de mieux la connaître.

Nous sommes descendus à la gare routière et, avec la présence d'un guide, nous avons rejoint le boulevard du Rempart qui longe le canal de Briare. Là, nous avons admiré les arbres qui le bordent, vieux de plusieurs siècles, dont les troncs tortueux et les racines sortant de terre nous ont étonnés et méritaient bien qu'on s'y arrête. Notre guide nous a fait traverser le beau parc qui entoure l'Hôtel Durzy et le musée Girodet et nous a raconté la légende du « Chien de Montargis » terrassant l'assassin de son maître dont la statue orne le centre de ce parc.

Puis nous nous sommes dirigés vers les ponts et avons longé une écluse datant du roi Henri IV. Après avoir traversé quelques petits ponts et passerelles (nous n'avons pas eu le temps de les voir tous, Montargis en comptant 127), nous avons emprunté quelques « rues sur l'eau » qui valent à la ville le surnom de « Venise du Gâtinais ». Nous sommes arrivés devant l'église Sainte Madeleine que nous avons contournée et dont la flèche du clocher date de la restauration de Viollet-le-Duc.

Nous sommes passés devant la fidèle reconstitution en pur style Louis XIII, de la Maison de la Prasline, spécialité découverte par le Duc de Praslin, officier de bouche de Louis XIII.

Permettons-nous un petit survol très succinct de l'histoire de la ville : Montargis, qui avait vu passer les légions de Jules César et de ses successeurs, avait développé durant la « paix romaine » son trafic routier et fluvial, ses industries du fer et de la mégisserie. Les tribus barbares, dont les Huns, la firent rentrer dans le néant. Mais elle sut renaître et son histoire commence au milieu du 12ème siècle. Quand Pierre 1er de Courtenay reçoit le domaine, il y édifie un château entouré d'une modeste palissade et en fait un point fortifié. Au moment de partir en croisade, en 1170, il proclame, par une même charte, l'affranchissement du servage de tous les habitants de Montargis.

Quelques années plus tard, son fils, futur empereur latin de Constantinople, est fait prisonnier et Pierre de Courtenay dut faire appel au roi de France Philippe Auguste pour le faire libérer. Pour prix de cette intervention, il abandonne à la Couronne de France le domaine de Montargis et le Comté de Gien. En 1427, les Anglais l'assiégèrent et elle fut sauvée par une colonne de secours

commandée par Dunois, « le bâtard d'Orléans » et fut classée à cette occasion dans la catégorie des « Villes Héroïques ».

En 1525, un terrible incendie détruisit entièrement la ville qui mettra trente années à se remettre de ses ruines.

De François 1er à la Révolution, son histoire sera celle d'un apanage royal. Renée de France en sera la bénéficiaire lors de son mariage avec Hercule d'Este, Duc de Ferrare. Elle y séjournera à son retour d'Italie et y succombera en 1575. Montargis lui doit son premier collège dont il reste de nombreux éléments intégrés dans l'actuel Hôtel de Ville récemment restauré. C'est Henri IV, puis le Duc Philippe d'Orléans, qui ont fait creuser les trois canaux de Briare, d'Orléans et du Loing qui permirent à la région de se développer et ont donné naissance à la Papeterie Royale de l'Anglée (remplacée au 19^{ème} siècle par l'usine Hutchinson) puis à deux filatures et une raffinerie de sucre.

Les troubles de la Révolution causèrent à la ville des dommages que l'on mit longtemps à réparer. Le château, en particulier, fut entièrement démoli pour en vendre les matériaux. Il ne reste plus maintenant qu'une ruine.

L'arrivée du chemin de fer provoqua un rebondissement des activités.

Occupée par l'ennemi lors des invasions de 1814, 1870 et 1940, Montargis sut toujours se relever de ses désastres. Après ces épreuves, elle a réussi à associer, pour un développement heureux de leurs intérêts communs, le 30 mai 1959, toutes les communes limitrophes au sein d'un district (le premier de France) : population 60 000 âmes.

Parmi les célébrités de la ville citons, entre autres : le peintre Girodet, le sculpteur Triguet, la famille Gudin, qui donna aux armées de la République et de l'Empire 3 généraux : le chef de Bataillon Durzy de l'Etat-Major Impérial, etc.

Revenons à notre promenade : après avoir admiré les rues piétonnes bordées de beaux magasins, nous avons rejoint la gare routière et nous sommes remontés dans notre car pour nous diriger vers Amilly, commune du Loiret qui présente la plus vaste superficie.

Nous avons visité son étonnant musée installé dans les communs aux superbes charpentes (dont une grange porte la date de 1643) du Domaine de la Pailleterie dans la forêt domaniale. Nous avons pu admirer les outils qu'employaient nos ancêtres : agriculteurs, maraîchers, artisans, industriels et bateliers.

Après avoir jeté un regard sur le sous-bois toujours si beau à cette saison, nous avons pris place dans le car pour nous rendre au « Relais du Miel », superbe bâtisse au toit de chaume et aux jolies fenêtres fleuries.

Nous sommes entrés dans la grande salle qui nous était réservée dont les tables étaient disposées latéralement afin de laisser le centre bien dégagé à la disposition de nos animateurs et des futurs danseurs. Le barbecue était près de la grande cheminée. Là une jeune fille et un jeune homme nous firent un accueil très sympathique et restèrent constamment avec nous pour animer notre repas et notre après-midi.

Le menu ci-dessous fût servi avec beaucoup de gentillesse : Délices du relais aux Avocats, Feuilleté de Fruits de Mer, Faux-filet grillé au feu de bois, Gratin dauphinois, Pot au Lait de Perrette, Omelette Norvégienne.

Au fur et à mesure du déroulement du repas, un joli rose colorait les joues de nos jeunes aînés. Nos animateurs nous ont raconté des histoires, fait entendre de la musique douce et, au café, tous nos Sermaisiens envahirent la piste de danse : quel dynamisme ! Notre boute-en-train habituel, Julien PAILLET, était là.

Nos gentils animateurs n'étaient pas en reste non plus. Après nous avoir montré deux jolis paquets, dont ils nous firent deviner le contenu, ils les offrirent aux gagnants.

L'après-midi s'achevant, nous sommes partis sur la terrasse, que l'on aperçoit bien sur la photo avec la belle pelouse bordée de fleurs qui la prolonge, et en dégustant un jus de fruits, nous avons pu admirer un beau coucher de soleil. La température était douce mais il n'est si belle journée qui ne se termine et il fallait rentrer.

Remercions Mme Marie-Madeleine BARGAIN, infatigable et toujours sur la brèche, ainsi que M. Gérard HAUTEFEUILLE, notre dévoué Maire-Adjoint. Merci aussi à Monsieur le Maire qui ne nous oublie jamais et à qui tient tant à cœur le bonheur de ses administrés. Nous lui en serons toujours reconnaissants.

C'est réconfortant de constater la convivialité qui règne parmi les habitants de notre joli village dans une atmosphère bon enfant que nous ne voulons pas abandonner ou laisser perturber.

Notre Maire ne veut pas que l'extension de la Commune, talonnée par la desserte du R.E.R. soit trop rapide et nous ne pouvons que l'approuver. Un tel environnement, si près de Paris, mérite bien qu'on le ménage : le béton cela pousse si vite.

Bonne fin d'année et beaucoup d'espoir pour 1992.

O. MONNEROT
Bellanger extra-muros



sermaise, 19 mars 1991

Une fois de plus nous venons en ce lieu de rendez-vous annuel pour nous recueillir en mémoire de ceux qui se sont battus et qui ont perdu leur vie sur le sol algérien.

Ce 19 mars 1962 n'a pas été une victoire, mais un arrêt du massacre inutile qui a permis à la France et à ses enfants courageux de retrouver la paix.

Votre fidélité à la commémoration de ce pieux souvenir prouve que vous n'avez pas oublié vos camarades tombés sur le sol algérien, en même temps que ces liens indéfectibles entre vous tous.

Puisse l'avenir nous réserver la paix et la bonne entente entre les Peuples.

Honneur aux anciens combattants d'Algérie ! Vive la France !

11 novembre 1991

Monsieur le Curé,

Mes chers amis,

Merci d'être venus nombreux à notre cérémonie annuelle.

Le 11 novembre 1918 ! C'est une date que bon nombre de nos compatriotes de Sermaise n'ont pas connue.

C'est néanmoins un pèlerinage nécessaire, tant il est vrai qu'il faut maintenir la célébration des anniversaires pour que l'Homme se souvienne de ceux qui vécurent ces heures où dans les villages de France la joie se mêlait aux pleurs, aux deuils et aux souffrances.

Un grand espoir est né cette année avec l'effondrement de l'U.R.S.S. et des pays de l'Est, formidable puissance militaire qui nous menaçait.

C'est à nous tous de fraterniser avec l'Europe et de construire cet ensemble qui représentera dans le Monde cette unité incomparable de génie, de culture, et de paix.

Vive Sermaise ! Vive la France !



l'église de saint-sulpice : témoin de l'architecture gothique d'île-de-france

Le petit village de Saint-Sulpice-de-Favières est situé légèrement en retrait de la belle vallée de la Renarde et abrite, en son centre, une très importante église. Ses dimensions, sa beauté architecturale, son volume surprennent dans cet endroit loin des grandes voies de communication.

L'édifice doit sa monumentalité à un pèlerinage institué en l'honneur de Saint-Sulpice, grand chapelain à la Cour du Roi Clotaire

II. Il fut évêque de Bourges et mourut en 645 ou 647, selon les histoires.

La tradition veut que cet évêque ait ressuscité un enfant mort d'une noyade. Ce miracle fut rapidement connu et eu un impact important dans la région, au point de construire une église et créer un pèlerinage.

L'église, visible aujourd'hui, a remplacé au XIIIème siècle, sous le régime du Roi Saint-Louis, un édifice plus ancien bâti au XIIème siècle, dont le témoignage subsiste encore par la chapelle des Miracles. La construction de l'église a commencé vers l'année 1260 et a demandé soixante années avant d'être terminée.

L'édifice se compose d'un chœur et d'une nef divisés en six travées dont quatre sont lambrissées et deux sur plan barlong voûtés sur croisées d'ogives. Le chœur, beaucoup plus élevé que la nef, se termine par un chevet polygonal. Il n'existe pas de transept ni de déambulatoire mais seulement deux bas-côtés qui encadrent la nef.

Sur le flanc Nord, s'élève le clocher carré dont le toit en bâtière dépasse à peine le faîtage du chœur.

Ce magnifique édifice est de style gothique rayonnant et fait partie de la famille de la Sainte-Chapelle de Paris. Il a été construit à l'époque où les cathédrales de Chartres, Bourges, Soissons, Reims, s'élevaient vers le ciel. Saint-Sulpice a, par rapport à ces édifices, des particularités architecturales que l'on retrouve en Champagne. Nous les étudierons plus loin.

Avant de pénétrer dans l'église, il convient d'en faire le tour en commençant par la façade Ouest datant du XIVème siècle, très mutilée à la suite des événements révolutionnaires de 1790. Elle se compose, en son milieu, d'un grand portail surmonté d'un gâble ajouré ayant perdu sa partie supérieure. Le tympan représente le jugement dernier et est lui-même très abîmé. De chaque côté du portail, deux petites portes sont surmontées de grandes fenêtres rayonnantes.

Puis en passant à l'Est, on découvre le chevet et on remarque les magnifiques arcs-boutants contre-butés par de hauts et massifs contreforts dont le rôle est de reprendre les poussées intérieures des voûtes. On peut admirer, à chaque contrefort, la présence de gargouilles passantes à têtes d'animaux extraordinaires.

Le chevet se compose de trois étages; percés de larges fenêtres rayonnantes couronnées par une

galerie. L'effet de monumentalité, de verticalité, d'unité et de transparence, est sensible à cet endroit précis où le soleil, chaque matin, vient traverser les verrières.

Lorsqu'on pénètre à l'intérieur de l'église, on est tout de suite saisi par l'atmosphère lumineuse du vaisseau et du chœur. La clarté naturelle des verrières incolores, ainsi que celles, peu nombreuses, contenant des vitraux historiés, illumine le volume intérieur et crée une ambiance assez extraordinaire.

En effet, les verrières, nombreuses et de dimensions importantes, ajourent les murs extérieurs jusqu'à les ignorer.

Seuls subsistent les éléments porteurs : piles, piliers, colonnettes, qui rythment les travées. Les bas-côtés sont bordés par une galerie de circulation sur arcatures trilobées qui passent derrière de jolies colonnes détachées et au devant des fenêtres rayonnantes. Ces dernières sont encore murées dans le bas-côté Nord.

Cette galerie est appelée « passage champenois ou rémois ». Elle caractérise une spécificité et lui donne cette légèreté des masses grâce aux évidements pratiqués dans les murs périphériques.

Cet édifice transparent est l'œuvre d'un architecte qui a conçu sa construction en vue d'obtenir cette atmosphère particulière que donne la lumière en grandes surfaces lorsqu'elle est filtrée par le vitrail.

Deux belles verrières du XIII^{ème} siècle sont encore visibles de nos jours. La première se situe au-dessus du maître-autel et la seconde dans le bas côté Sud. Un tableau récapitulatif des scènes représentées est accroché à un pilier voisin et montre de quelle manière un vitrail doit être regardé et lu.

Dans le chœur, on peut admirer de belles stèles en chêne du XV^{ème} siècle aux miséricordes finement sculptées, représentant des scènes de la vie du Christ, ainsi que de charmantes statuettes aux accoudoirs.

Dans la cinquième travée du bas-côté Nord, se trouve un escalier en pierre de quelques marches, qui descend dans la chapelle des Miracles, vestige de l'église primitive du XII^{ème} siècle. De cette chapelle, on aperçoit bien la liaison entre l'ancien édifice (chapelle) et le nouveau (église actuelle).

Un puits, découvert lors des fouilles archéologiques exécutées avant la dernière guerre mondiale, est, suivant la tradition, d'origine gauloise ou gallo-romaine. Il est le témoin de l'ancienneté de l'occupation du lieu et serait l'élément visible de la fontaine miraculeuse où aurait été ressuscité l'enfant noyé.

Cet édifice est un joyau de l'architecture gothique d'Ile-de-France du XIII^{ème} siècle. La construction de ce sanctuaire si grand et si élancé, a pu être possible grâce au fait que ce lieu fut l'objet d'un pèlerinage important. Malgré les vicissitudes des temps qui ont pu l'affecter, l'église de Saint-Sulpice de Favières témoigne d'une époque où le bien-bâti était étroitement lié au beau et au merveilleux.

Se trouvant au milieu de cette nef, personne ne peut rester indifférent face à cet espace que limitent les hautes voûtes, réceptacle de la lumière transfigurée par le vitrail.

Il n'est pas besoin d'être un spécialiste de l'histoire de l'art ou de l'architecture pour sentir et s'imprégner de l'atmosphère de cet édifice. Il suffit d'être humble et réceptif, le monument fait le reste.

lettre ouverte

d'une conseillère municipale

aux habitants de sermaise

Bien que je fasse partie de vos élus depuis 1971, je suis, en général, restée dans l'ombre, ce qui ne veut pas dire que je me sois sentie inefficace ou inutile. Vous savez très bien que les discussions importantes se passent dans les Mairies, comme dans les conférences internationales... dans les coulisses plutôt que dans les réunions officielles.

C'est ainsi que ceux qui ont assisté aux réunions de Conseil Municipal ont pu, parfois, en déduire que nous étions plutôt des « figurants » ou quelque chose de similaire ! C'était une conclusion hâtive et un peu simpliste.

Officiellement il n'y a que quatre réunions de Conseil Municipal obligatoires par an, et tous les jours le courrier arrive avec des problèmes grands ou petits, urgents ou pouvant attendre. Le Maire est seul responsable pénalement et financièrement devant la loi. C'est bien la raison pour laquelle il ne faut pas se tromper de Maire !

Beaucoup oublient que ce ne sont pas les habitants qui, par leur vote, désignent le Maire, mais les élus après chaque élection municipale. Dans un village comme le nôtre chacun peut se renseigner sur ceux qui prennent la responsabilité de faire une liste électorale et sur tous ceux qui figurent sur cette liste que l'on peut panacher car nous sommes une petite commune. Donc votre choix est important. En effet, ce sont les personnes élues qui vous choisiront un Maire. Rappelons que vos élus ont depuis 1971 choisi M. DEBONO pour être notre Maire (mais de 1965 à 1971 M. DEBONO s'occupait déjà de la Mairie en tant que 1er adjoint).

Les pouvoirs d'un Maire sont donc très importants.

Je suis vraiment choquée des méthodes qui visent, soit au moment des élections, soit dans les moments difficiles, à blesser, à écrire ou faire courir des bruits aux insinuations calomnieuses visant un homme dans son honneur, dans ses qualités de gestionnaire communal intègre, et généreux, cela tous ceux qui, depuis des années, ont l'habitude de côtoyer M. DEBONO, peuvent vous le confirmer. Quand on sait toutes les économies qu'il a permis à la Commune de faire et je me garderai, par tact et par respect, de dresser une liste déjà très longue simplement pour les cas que je connais, dont bénéficie directement la Commune, sans parler des cas particuliers.

Même si on se dit : les habitants de Sermaise sont des gens pleins de bon sens, solides, qui ne palabrent pas, ne se laissent pas influencer, mais savent juger ceux qui font du bon travail, certaines remarques font penser que vous vous posez des questions sur les rumeurs entretenues par des personnes qui cachent souvent mal leurs arrière-pensées et essaient de tricher, utilisant des prétextes divers.

Mais peut-être, ne faisons nous pas efficacement l'information communale. Nous avons lancé un interbulletin qui se voulait trimestriel, je pense que l'information va plutôt se faire soit par des flashes ponctuels comme cela a été le cas au moment de l'ouverture des nouvelles écoles, et, auparavant, pour les résultats de l'Intervillages 1991, soit sous une autre forme à trouver.

Il y a eu deux événements cette année sans rapport l'un avec l'autre et sans commune mesure,

mais importants tous les deux : Intervillages et transfert de l'Ecole Primaire avec ouverture d'une Ecole Maternelle.

L'Intervillages concernait tous les habitants, toutes les générations, ou presque, et se déroulait sur toute la Commune. Des semaines de préparation pour les organisateurs, d'entraînement pour les sportifs. Un enthousiasme dont nous ne pensions pas être capables dans notre Hurepoix.

Vous avez pu découvrir un terrain de foot, un terrain de boules, un parking agrandi, une buvette-grill-saladerie, qui suscite bien des questions paraît-il. C'est pourtant simple, cette petite maison complètement abandonnée sauf pour les squatters qui l'investissaient souvent, rendait notre gare isolée peu rassurante, surtout pour les adolescents et les femmes seules facilement repérables depuis cette maison.

Tous les frais de réparation et d'installation ont été sponsorisés et la Commune n'a pas dépensé un centime mis à part la fosse septique. Certes des employés communaux ont donné un coup de main, mais c'est dans les Caisses de la Commune qu'une somme équivalant à un loyer doit tomber chaque année. Les murs de ce restaurant appartiennent à la Commune.

La générosité semble toujours suspecte aux égoïstes, à ceux qui voudraient toujours qu'on fasse les choses par intérêt. Eh bien non, il reste dans cette Commune encore beaucoup de gens généreux pour qui « time is money » n'est pas vrai et qui ne calculent ni leur dépense physique ou nerveuse, ni leur temps, ni l'argent que cela leur coûte ou leur fait perdre. Nous savons pratiquer un mot parfois galvaudé qu'on appelle : bénévolat, mais je préfère le mot « disponibilité ». Oui, nous sommes encore une poignée d'hommes et de femmes dans cette Commune disponibles pour vous servir, vous aider, prendre des initiatives qui permettent d'améliorer votre vie, du moins nous l'espérons. Nous le faisons sans faire de vagues, sans faire de bulles.

Nous sommes une commune rurale qui a su conserver un bien précieux : son identité de village. A moins de 50 km de Paris nous avons su résister aux promoteurs dont certains n'auraient, on le devine, aucun scrupule à chambarder la vie de notre Commune (et à quel prix ?). Pour l'instant nous avons encore la maîtrise des constructions, mais le Gouvernement également fait « pression » pour installer des logements plus ou moins sociaux afin de dégager la « petite couronne », espérant sans doute résoudre les problèmes de proche banlieue alors qu'ils risquent plutôt d'être simplement déplacés. Comment intégrer des groupes entiers dans une commune qui n'a pas de travail à offrir, pas de circuits de cars drainant la région, une voie de chemin de fer en cul-de-sac 7 km plus loin ?

La Commune continue et continuera à se développer. Seulement il ne faut pas s'endormir, mais être vigilants. Si vous voulez que Sermaise reste un village il faut le faire savoir et vous battre pour soutenir ceux qui défendent cette Commune et ne pas laisser les détracteurs de tout bord vous en conter. Toutes les communes qui ont perdu leur âme avec de beaux parleurs regrettent le temps où il faisait bon vivre chez eux... et avec moins d'impôts locaux.

A ce propos l'augmentation des impôts locaux cette année n'a pas été décidée par le Conseil Municipal mais, ainsi que vous avez pu le relire dans le journal «Le Républicain » du 17.10.91, elle nous a été imposée comme dans tout le département. A cette majoration nous avons la possibilité d'y ajouter la nôtre. Pour 1991, nous ne l'avons pas fait.

Le deuxième événement, un grand événement. Après l'achat de l'ancienne Ecole S.N.C.F., située au centre du village (7000 m²) : aménagement du nouveau Groupe Scolaire : sept classes, et vente d'une grande partie de l'ancienne école Paul Blot (nous avons conservé le logement de fonction pour une Institutrice de Maternelle et l'ancienne cantine avec la cuisine pour notre club du troisième âge ou plutôt notre « Club Rencontres » qui permettra une plus grande ouverture par l'in-

termédiaire de la Fédération des Clubs Ruraux.

Je crois que nous pouvons être fiers de cette dernière acquisition qui augmente notre patrimoine. Notre modeste commune est riche en territoire : 1330 ha, dont 900 ha cultivés, pour 1400 habitants environ, ce qui permet à la plupart d'entre nous de se sentir plus provinciaux que banlieusards.

Il faut continuer à augmenter, si possible, ce patrimoine et, surtout, ne pas le laisser dilapider par de dangereux et mauvais gestionnaires. Ce patrimoine comprend : la Mairie et ses dépendances, le nouveau groupe scolaire avec deux logements et dans la partie que nous avons conservée de l'ancienne Ecole Paul Blot : un logement et les locaux du club du 3^{ème} Age, la Grange (salle polyvalente) et ses dépendances (salle de musique, garage), l'Eglise, la Chapelle de Blancheface, quelques maisons individuelles, les murs du resto-grill, 1,400 ha de terrains de sports, 32 ha de forêt, parkings de la gare, de la Mairie, du cimetière, etc.

A l'occasion de la journée « Portes Ouvertes » vous avez pu voir cette belle réalisation : le **nouveau Groupe Scolaire**. Quatre classes primaires et trois classes de Maternelle, une cantine, de grandes salles soit pour l'évolution des petits, soit pour les grands. Une salle sert également au Judo. Un labo photo est prévu.

Sous la houlette magistrale, qui a fait l'admiration de tous, notre « Vieux Maire », de main de maître, j'ose le dire et sans flatterie aucune, entouré d'une petite équipe motivée, soudée, généreuse, a fait un travail formidable. Personne ne regardait sa montre. Si les articulations se rouillent avec l'âge, la vivacité, l'autorité et la compétence dans l'orchestration des travaux ont permis de tenir le pari engagé : ouvrir, comme promis, les sept classes le matin de la rentrée. Mardi 10 septembre, pas une fleur ne manquait dans les jardinières, même le soleil était au rendez-vous.

Une sortie du soir un peu désordonnée, car tous les circuits scolaires avaient dû être modifiés pour accueillir les enfants des nouvelles classes. Il faut dire que les parents qui avaient pratiquement tous tenus à accompagner leurs enfants le premier matin dans une école qu'ils découvraient avaient laissé presque tous les enfants rentrer par le car le soir... C'est ainsi qu'une maman, pleine d'humour, à la descente du car a compté : one, two, le troisième s'était offert, avec l'autre car, un petit voyage sur d'autres routes... Personne n'était inquiet car tout le monde connaît la conscience professionnelle de nos deux accompagnatrices et de nos deux chauffeurs. Faire monter les tout petits dans le bon car alors qu'ils voyaient parfois pour la première fois leur car, qu'ils ignoraient où ils devaient descendre, ne fût pas une mince affaire. A l'inverse, les grands, avaient, eux, des habitudes... et rien n'était plus pareil...

Cette école qui va accueillir les nouvelles générations a été aménagée en quelques mois de travail fait par des équipes extérieures et des équipes de Sermaise. L'école a bénéficié, une fois de plus, de sponsoring pour plus de 500 kg de peinture avec non seulement le peintre, mais d'autres « hommes à tout faire » : menuiserie, plomberie, électricité, chauffage, serrurerie, déblaiement, etc... Tous les jours nous nous retrouvions pour faire le point. Certains jours le chantier ressemblait à une vraie fourmilière avec les employés communaux, ceux des entreprises extérieures, les différents artisans, des enseignants et quelques conseillers municipaux. Nous nous étions jurés que même s'il fallait rester tard le soir ou venir le dimanche, tout serait prêt le jour J. L'enthousiasme et la compétence, ce n'est pas une question d'âge. Souvenez-vous de ce poème du Gl Mac Arthur : « On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années, on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal. Les années rident la peau, renoncer à son idéal ride l'âme ».

Que va devenir Sermaise ? Certains s'inquiètent. Ils ont tort. Sermaise se porte bien. Nous protégerons ensemble Sermaise, mais pas si vous êtes pessimistes, pire : si vous êtes indifférents. Réagissez et n'oubliez pas de regarder ce qui se passe autour de vous. Que sont devenus certains

villages ? Notre chance est de rester une espèce d'enclave malgré les grands ensembles qui commencent à se construire tout près de nous, avec tous leurs problèmes.

Bien sûr, nous aimerions accueillir des artisans, qui n'apporteraient pas de nuisances et feraient entrer des taxes professionnelles dans notre caisse communale. Mais les artisans accourent peu, alors nous pensons peut-être aux Maisons de Retraite qui apporteraient un travail local, et, au moins, des taxes d'habitation. Par contre, on peut essayer de revaloriser certaines maisons, obtenir des subventions et amener un peu d'animation grâce, notamment, aux Gîtes Ruraux.

Les chambres chez l'habitant, permettant de passer ne serait-ce qu'une nuit avec un petit déjeuner, vont tôt ou tard être recherchées dans nos villages. Je suis persuadée que si quelqu'un tente cette expérience d'autres suivront. Cela permettrait non seulement des fins de mois meilleures, mais des échanges souvent enrichissants. Nous sommes idéalement placés (gare R.E.R., chemin de Grande Randonnée). Il y a de nombreuses formules possibles : tables d'hôtes, plats cuisinés à emporter, hébergement à la journée, à la semaine, pour le week-end. A partir du moment où on sait ce qu'on recherche on peut se faire conseiller et protéger par des organisations locales ou nationales reconnues.

Et pourquoi laisser aux hommes des grandes villes le soin d'organiser des promenades à cheval. De plus en plus on voit dans les Mairies des publicités pour se marier en descendant d'une carriole, une vraie avec un vrai cheval et un vrai cocher. Cochers, réveillez-vous, vous êtes capables de vous organiser sans devenir l'employé d'une Société Anonyme. Il y a du travail pour vous, c'est à vous d'en prendre l'initiative avant que d'autres ne le fassent à votre place. Nous sommes capables de nous regrouper entre petites communes pour faire des jeux intervillages, alors pourquoi pas pour d'autres activités ?

Ma lettre commence peut-être à vous paraître longue, mais j'avais encore une autre information à vous donner, mais, celle-là, toute personnelle. Les circonstances m'ont amenée cet été à faire face à certains problèmes dus à la création du nouveau groupe scolaire. C'est bien volontiers que je l'ai fait. Il s'agissait notamment de coordination entre les Enseignants et la Mairie : listes d'élèves, réorganisation des circuits scolaires, livraison de matériel, régie des recettes pour la cantine permettant aux parents de ne plus avoir à se déplacer le samedi matin pour acheter des tickets (ce qui, nous l'espérons, a donné satisfaction aux parents).

J'ai assuré, mais n'ai supplanté personne. J'ai fait face tout simplement parce que l'année était trop importante pour que votre Maire n'assume pas, personnellement, les responsabilités concernant d'abord les finances, ensuite les écoles. Selon les compétences et la disponibilité des uns et des autres, il nous a délégué, et continue à nous déléguer, des missions que nous remplissons en constante concertation avec lui.

Le Maire est automatiquement le président de toutes les commissions de la Commune. En général il est secondé par un vice-président. Mais, actuellement, le Maire dirige directement la commission des finances et celle des écoles, les deux vice-présidences de ces commissions étant vacantes. Celle des finances à cause du départ de la Commune du 4^{ème} adjoint, et celle des écoles parce que le deuxième adjoint a démissionné de cette vice-présidence.

Nul ne peut nier que cette année, pour continuer à gérer les finances, il fallait être et expérimenté et crédible auprès des banques. Pour équilibrer le budget il a fallu d'abord contracter un emprunt car les subventions pour les écoles ne se font qu'à partir de factures acquittées, de plus elles se font dans un délai pas vraiment programmable... En attendant il faut fonctionner, payer non seulement les fournisseurs, mais le personnel, etc.

J'aurais voulu vous dire encore tant d'autres choses, mais déjà, si vous m'avez lue jusqu'à cette

ligne, je vous en remercie. J'ai voulu écrire cette lettre car « certaines petites phrases » m'ont révoltée. J'ai trouvé que « trop c'était trop ». Qu'on ne peut pas entendre dire n'importe quoi, notamment sur un Maire qui a tant fait pour sa Commune, et continuer à se taire.

Ceux qui me connaissent savent que j'ai écrit cette lettre spontanément, de ma seule et propre initiative, et que j'ai insisté pour qu'elle paraisse dans notre bulletin municipal annuel. Car ce bulletin, même s'il est sponsorisé, ce qui lui donne cette présentation « luxueuse », est un bulletin municipal qui appartient à la Commune.

Je vous souhaite une très bonne et heureuse année, si possible sans soucis ni de santé, ni de famille, ni de travail, ni de finances...

M. M. BARGAIN

le conciliateur

Nommés par le premier président de la Cour d'Appel de Paris pour une durée d'un an la première fois, puis de 2 ans renouvelables, les conciliateurs sont **bénévoles, assermentés** et tenus à l'obligation de secret. Ils ne peuvent être investis d'aucun mandat électif dans leur ressort de conciliation (qui est, en général, d'un canton).

On peut les contacter sans aucune formalité. Ils tiennent régulièrement des permanences en mairie. Leur rôle est simple : il consiste exclusivement à rechercher avec les intéressés, un règlement amiable aux différends. Si la conciliation échoue, chacun garde la faculté d'en appeler aux actions judiciaires.

Bien entendu, ils ne peuvent agir que dans le cadre de la loi et s'appuient, pour le faire, sur le conseil des juges du tribunal d'instance.

Pour le **canton de Saint-Chéron***, le conciliateur est Mme **Monique HILLION**, qui vient d'être renouvelée dans ses fonctions pour une durée de 2 ans.

Ses **permanences** sont : **Mairie de Breuillet** : Béguinage. Tél. : 64 58 63 33, le mercredi de 14 h 45 à 16 h 45. **Mairie de Saint-Chéron** : Tél. 64 56 67 63, le mardi de 9 h 30 à 11 h 30.

* Les communes du canton de Saint-Chéron sont : Angervilliers, Boissy-sous-Saint-Yon, Breuillet, Breux-Jouy, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Saint-Maurice-Montcouronne, Saint-Sulpice-de-Favières, Saint-Yon, **Sermaise**, Le Val-Saint-Germain.

le c.i.j.e. à votre service

Les vacances font tout oublier des petits soucis de la vie quotidienne, mais malheureusement « septembre » est là pour les faire ressurgir ; alors pas de panique ! Le C.I.J.E. est à votre service.

Le C.I.J.E. est une équipe d'informateurs documentalistes qui répond à toutes les questions que vous pouvez vous poser :

- un problème d'orientation scolaire,
- une recherche d'établissements, publics ou privés,
- des informations sur les cours du soir et la formation professionnelle,
- des adresses pour pratiquer l'activité sportive ou de loisir de votre choix,
- des tuyaux pour des vacances en France ou à l'étranger (vacances familiales, individuelles, centres de vacances enfants, adolescents, séjours linguistiques...) avec mise à disposition de nombreux catalogues.

Nous pouvons vous donner à consulter toute documentation utile :

- fiches du C.I.D.J.,
- brochures de l'ONISEP,
- annuaires des formations AFPA, CNAM, Chambres de Commerce...

Mais, en plus d'une réponse concrète à vos questions, nous vous offrons plusieurs services pratiques :

● Le service « Emplois Jeunes »

90 % de nos offres concernent des animateurs titulaires ou stagiaires BAFA ou possédant une expérience en animation, les 10 % restants touchent surtout le secteur baby sitting et du soutien scolaire. Le système est informatisé et fonctionne par fiches de candidature à remplir.

● Le service « Correspondant U.C.P.A. »

Plus besoin de courir à Paris, nous enregistrons vos inscriptions et réservations pour les stages sportifs d'UCPA et tenons à votre disposition le catalogue hiver, les inscriptions débutent le 3 septembre, il n'y a pas le temps à perdre.

● Le service « Billeterie »

Par le train : vous êtes scolaires ou étudiants de moins de 26 ans, alors prenez un billet B.I.G.E., vous bénéficierez en France de 25 % de réduction en période bleue ou blanche. Pour l'Etranger, seule condition avoir moins de 26 ans. Nous délivrons également le carré et la carte jeune SNCF. Par avion : bénéficiez de billets d'avion à tarifs réduits sur des vols charters et vols réguliers vers l'Etranger.

● Le service « Carte Jeunes »

Le C.I.J.E. gère et vend la Carte Jeunes et la nouvelle vient de sortir ; moyennant 70 F, elle vous offre une assurance assistance, un conseil juridique gratuit, des réductions dans des magasins d'habillement, chez des coiffeurs, dans des auto-écoles, des clubs sportifs, des garages, au cinéma, mais nous reparlerons de la carte jeunes plus en détails dans un prochain article.

non ! sermaise n'est pas le village le plus pollué de france !

N'en déplaise à Mme DENIS-LEMPEREUR, journaliste à « Sciences et Vie », et tous les journalistes et écologistes dont les articles contiennent 90 % d'erreurs.

Oui ! Il y a quelques centaines de fûts enterrés sur le site de l'usine Gerber, après l'incendie qui a eu lieu en 1967. Ces fûts contiennent pour la plupart, des déchets de distillation et occupent d'après les sondages faits par l'Anred, une surface d'environ 200 m².

Nous sommes loin des décharges qui nous entourent en Essonne comme en région parisienne.

ITTEVILLE : obus à l'ypérite datant de la guerre de 1914, indestructibles. Déchets radioactifs du C.E.A. qui émettent sans arrêt ce fameux gaz « Radon » toxique.

ANGERVILLIERS : produits toxiques.

LE COUDRAY-MONTCEAUX : produits toxiques.

BIEVRES : explosifs.

SAINT-AUBIN : près de Versailles, déchets radioactifs, etc.

Au nord de Paris, on a découvert récemment lors de travaux de terrassement d'une nouvelle autoroute, un site pollué de produits chimiques, d'une surface de 15000 m².

Mais de tous ces sites, 100 fois plus dangereux que Gerber, on en parle très peu, et à mots couverts.

Haro sur ces quelques centaines de fûts qui sont là depuis 24 ans, et dont la pollution dans le sous-sol se serait déjà, depuis longtemps, manifestée. Or, il a été reconnu officiellement que la pollution vient de l'amont. En effet, une analyse officielle faite à la limite sud de Dourdan, révèle des teneurs en tétrachlorure de carbone et en solvant, plus importantes que chez Gerber.

N'oublions pas que l'Orge, et surtout la nappe phréatique draine l'eau de la vallée depuis Ablis. Que les eaux de pluie sur leur parcours lessivent tout le bassin versant qui, en dehors de l'agriculture qui a bon dos, car nous absorbons 100 fois plus de nitrate dans les légumes et les fruits que nous mangeons, reçoit les eaux de l'autoroute A10 et de la nouvelle ligne du T.G.V. Atlantique.

Vous savez comment on répand le désherbant sur ces voies de communication ? C'est un train spécial ou un camion qui projette les produits à base de solvant sur les berges. La pluie lessive le tout en même temps que les résidus des pots d'échappements provenant de la circulation intense, et tout descend dans notre nappe phréatique et dans l'Orge.

Aucune commune du reste ne pompe plus dans la nappe phréatique du fond de vallée, en dehors de St-Chéron qui s'entête à continuer son pompage à Mirgaudon, alors qu'elle a des possibilités importantes sur le plateau de la Petite Beauce, d'une eau pure, sauf un peu de nitrate comme dans tous les captages de France. A Sermaise, nous sommes alimentés depuis des années par un forage sur le plateau de Blancheface, à 110 m d'altitude, qui nous donne une eau très pure, à part un peu

de nitrate comme partout.

Le syndicat suit de très près les progrès faits par les appareils éliminateurs de nitrate, mais jusqu'ici, rien n'est encore bien au point, et le prix de l'eau s'en trouverait passablement augmenté. Il vaut mieux en attendant que les nourrissons et les femmes enceintes, boivent de l'eau minérale.

Notre rivière à Sermaise n'est pourtant pas polluée, elle est classée B2, par le service de surveillance des eaux de rivière. On y pêche des écrevisses, des truites, des brochets, etc. ce qui est une preuve de bonne qualité.

Ceci dit : il est absolument indispensable d'enlever ces fûts qui portent préjudice à tout le monde, et en particulier à la commune qui ne peut qu'en subir des conséquences fort désagréables au point d'affoler la population dont certains voulaient revendre leurs maisons !

Seulement voilà ! Un service officiel qui s'appelle l'Anred, a fait un devis qui s'élève à 25 millions de NF. Devant cette somme énorme, M. Brice LALONDE a baissé les bras et renvoie l'étude à l'an prochain.

J'ai parcouru le dossier de l'Anred..., il y a de quoi se poser des questions sur ceux qui l'ont établi. Il est prévu par exemple « le détournement de l'Orge » alors qu'il faut simplement lever une vanne pour vider le canal contre lequel (paraît-il) se trouve la décharge de fûts. Il est prévu aussi pour « barrer l'Orge », une vanne en « acier inoxydable », alors qu'on voit se promener dans l'eau à cet endroit, les écrevisses et les poissons.

L'eau de la rivière n'est tout de même pas de l'acide sulfurique ! La commune a des rapports constants avec la Préfecture et la D.R.I.R.E., ensemble, nous établissons un plan d'enlèvement, à des conditions raisonnables, car l'argent de M. Brice LALONDE, c'est celui des contribuables, c'est notre argent.

Le 31 décembre 1991 à 10 heures, nous avons eu une réunion importante chez M. le Préfet. Tous les services concernés par l'affaire Gerber étaient présents.

Nous avons enfin pu obtenir de l'Agence de Bassin Seine Normandie une première avance de 4 millions de francs qui va permettre l'ouverture d'une première tranche de travaux. Nous avons insisté pour que dès janvier 1992 l'appel d'offres soit lancé et qu'un entrepreneur soit rapidement choisi. M. le Préfet nous a promis de suivre tout particulièrement cette affaire et a fixé la date limite de fin octobre 1992 pour que tout soit terminé.

Contrairement à ce que disent les journalistes, nous n'avons jamais cessé de suivre cette affaire de très près, et d'insister pour que cette décharge soit éliminée dans les meilleurs délais.

G. DEBONO

au seuil de la pensée, suite n° 2

Le spectacle du monde ? L'émerveillement, le doute, l'humilité... C'est ainsi que je concluais l'an dernier, la suite n° 1 du « seuil de la pensée »

Après la mer, le ciel, deux infinis que j'ai essayé d'approcher dans les précédents bulletins, afin d'ouvrir la cage dans laquelle notre civilisation nous a plongés, où il n'est question que de consommation, d'argent, de vie matérielle...

J'ai la conviction que l'Homme a une autre destinée que celle que notre société actuelle lui offre. Car l'Homme c'est aussi un infini, un univers sans borne à l'image de la création. Voilà un nouveau sujet pour l'an prochain !

Revenons à la terre cet autre infini ! Elle est ronde comme une boule de pétanque, et non en forme de poire, comme le disait Salvador Dali. Le soleil est rond, la lune est ronde, ainsi que les planètes, pourquoi la terre ne serait pas ronde ? Elle est ronde comme un cadran de pendule, comme une piste de cirque. Une science mathématique qui a pour nom trigonométrie, nous dit que la sphère est un infini autour de laquelle on peut tourner 100 fois, 1 000 fois, 100 000 fois. C'est grâce à cette science qu'on a pu avec ses sinus, ses cosinus et ses tangentes, calculer les distances qui nous séparent des astres qui nous entourent.

Puisque la terre est un infini, observons-là. Que connaissons-nous de notre planète ?

Imaginons une sphère de 15 mètres de diamètre posée sur le plateau scolaire. Les forages actuels ne dépassant guère 5000 mètres, ce qui représente pour notre sphère de 15 mètres de diamètre, une profondeur de 5 millimètres. Autant dire que nous ne connaissons rien de notre sous-sol. Mais entre 0 et 5 000 mètres, que de richesses insoupçonnées, l'Homme a su extraire. Après avoir créé le ciel et la terre, le Créateur a fabriqué l'Homme, en lui insufflant une étincelle de son savoir et de sa puissance. L'Homme, à son tour, a petit à petit sélectionné, extrait de cet infini qu'est le sol, les matières que nous retrouvons aujourd'hui dans tout ce que nous utilisons.

C'est ainsi que nos maisons, nos ustensiles, nos voitures sortent de la terre, que les végétaux nous fournissent nos meubles, nos tissus, que les animaux nourris par les plantes nous nourrissent à leur tour. Et tout cela vient de la terre ! et nous ne sommes pas au bout de nos découvertes.

Terre ! Grain de poussière dans un univers infini, petite planète de notre galaxie, au milieu des Monstres qui nous entourent (Jupiter 12 fois plus grand que nous).

Tu es pourtant jusqu'ici la seule, au stade actuel de nos connaissances, qui explorent jusqu'à 10 milliards d'année lumière, à contenir en son sein la vie, cette étincelle absente dans toutes les planètes qui nous entourent.

Serions-nous le point universel où ce phénomène a pu se manifester ? Tout est si minutieusement organisé, calculé, réfléchi ! La distance par rapport au soleil qui permet une température moyenne tempérée, notre planète riche en eau, capable d'y créer un climat favorable à la végétation et, bien sûr, aux êtres vivants.

L'eau ! Elle est la vie même, disait Saint-Exupéry. Sans eau tout meurt. Notre corps est du reste composé d'eau à 75 % + 25 % de sel, un peu de fer (pas de quoi faire un clou). Et lorsqu'on fait la synthèse de l'eau, on y trouve 2 éléments tous simples l'hydrogène et l'oxygène. L'hydrogène,

un propergol brûle en donnant une chaleur intense, c'est le plus léger des gaz. $H = 1$; et l'autre, l'oxygène un comburant sans lequel aucun carburant, aucun feu à base de carbone ne pourrait brûler sur la terre

Et pourtant ! Notre eau composée de ces 2 éléments, éteint le feu, fait pousser la végétation, nous maintient en vie. C'est bien elle qui est l'élément indispensable de la vie sur la terre. Mais de l'eau à la matière organique, à la vie, il y a un nouveau pas à franchir et c'est celui-là qui n'a pas encore trouvé d'explication.

Que du règne minéral apparaisse soudain une matière organique faite de grains que sont les atomes : que ces grains se groupent pour constituer des cellules qui, elles présentent déjà une orientation, un programme précis qui se met à fonctionner pour enfin créer des êtres vivants. C'est là que l'Homme butte contre une barrière jusqu'ici infranchissable. On réussit à dévier les programmes des cellules, on fait battre un cœur de grenouille dans un bocal avec des courants électriques, on maintient en vie des organes grâce à la congélation. Mais quant à reconstituer la vie à partir du minéral !

Cette étincelle qui donne à la matière inerte une vie propre et organisée, c'est toujours le grand mystère. Les uns pensent à un créateur, les autres à une lente évolution chimique et physique au cours de 15 milliards d'années, selon le besoin de la fonction qui crée l'organe ? Mais pourquoi la nature a-t-elle eu besoin sur notre terre de se lancer dans une profusion de variétés et de races que contiennent les règnes végétal et animal alors que les autres planètes visitées ne sont que des tas de cailloux brûlants ou glacées où aucune vie même primitive n'a été décelée ?

Sommes-nous des super-privilegiés au milieu de ce monde infini ? Notre planète a-t-elle été la seule à présenter les conditions donnant naissance à la vie ?

Un vieil homme de la terre qui me posait un jour la question de savoir où était née la vie, me fit penser à ce poisson, le cœlacanthe pêché dans les hauts fonds de l'Océan Indien que les scientifiques considèrent comme l'intermédiaire entre le poisson et l'homme. Et je lui expliquais que la première vie avait pris naissance dans l'eau, que l'évolution avait permis petit à petit, à l'être vivant de sortir de l'eau. Avec son air malin et ses yeux pétillants, il me demanda : « Alors, pourquoi qu'il en sort plus ! » Question déconcertante à laquelle il était impossible de répondre. Il y avait de quoi se trouver désemparé ! Nous avons bien ri tous les deux.

Terre ! Notre mère nourricière, nous sommes tes passagers qui, de génération en génération depuis des milliards d'années, remplissons de père en fils, une mission qui nous est inconnue. L'homme va-t-il vers une catastrophe qui laissera moins de traces que le Dinosaur.

Saura-t-il au contraire se diriger vers un perfectionnement qui ne peut être que spirituel ? C'est sa seule issue de survie. Car tous les imbéciles bourrés de diplômes ne pensent actuellement qu'à faire des inventions militaires destinées à détruire, le plus souvent achetées par des pays sous-développés qui n'ont pas de quoi nourrir leur peuple, mais qui se dotent d'armes les plus modernes qui tôt ou tard viendront nous anéantir.

Il existe actuellement assez de bombes nucléaires sur notre terre pour la détruire. Qui poussera le cri d'alarme ? Est-il né celui qui aura la force de s'élever contre toutes ces puissances occultes qui font actuellement de notre terre, un arsenal de plus en plus perfectionné et destructeur. Tout cela pour le profit de quelques privilégiés qui n'ont qu'une idée en tête, c'est d'accumuler des milliards pour leur compte personnel.

Puisse le peuple, un jour, se réveiller et chasser tous ceux qui sont là pour se servir.

syndicat d'alimentation en eau potable de sermaise -roinville

Depuis plusieurs années que nous avons fait un nouveau forage sur le plateau de Blancheface au lieu-dit « Les Ruets » à 110 mètres d'altitude, notre eau est de bonne qualité sur le plan bactériologique, aucune trace de solvants ni de métaux non ferreux, mais une teneur en nitrate qui varie entre 40 et 44 ml/l comme la plupart des eaux en France.

Cette augmentation provient de la sécheresse de ces 2 dernières années, la nappe phréatique dans laquelle nous pompons ayant subi une forte baisse de niveau, moins de réserve d'eau égale concentration plus forte de nitrate.

Il ne faut pas s'affoler, car du nitrate nous en absorbons tous les jours dans les légumes et dans les fruits. Ce n'est pas les quantités contenues dans un litre d'eau qui peuvent porter atteinte à notre santé. Il faudrait boire journallement des quantités importantes et pendant de nombreuses années pour subir un préjudice. Par contre il est bon que les nourrissons et les femmes enceintes boivent de l'eau minérale, presque toutes les eaux de France étant plus ou moins polluées par le nitrate.

Il n'existe actuellement aucun appareil valable pour l'élimination du nitrate dans les centrales de distribution d'eau, et, de plus, cette élimination augmenterait très sensiblement le prix de l'eau. Notre fermier nous conseille d'attendre les résultats des études actuellement en cours à ce sujet.

Les travaux réalisés cette année ont porté sur le remplacement de la conduite entre Blancheface et Mondétour et entre Mondétour et Marchais. Cette conduite était en acier posée en 1942, pleine de fuites et en partie bouchée par du calcaire. Elle est remplacée par une conduite en fonte de 150, ce qui donne à ces hameaux une pression normale et un bon débit. De plus nous avons installé à Mondétour un surpresseur qui, en cas d'incendie donne à Marchais un débit de 60 m³ heure aux bornes d'incendie.

La prochaine tranche de travaux 1992 portera sur la conduite de Plateau, tronçon qui passe à travers champs entre le chemin de Paris et ce hameau, ce qui nous donnera 60 m³ heure sur la borne de la place de Plateau le château d'eau venant d'être démoli.

Nous mettons tout en œuvre pour vous fournir avec l'aide de notre fermier une eau de bonne qualité, et vous remercions de payer en temps et en heure vos factures.

Bonne année à tous nos abonnés.

**Le Président,
Georges DEBONO**

noël 1991 : repas des anciens

allocution du maire

Mes chers amis,

Ce petit message de Noël, comme chaque année vous apporte toute ma reconnaissance pour la confiance que vous m'avez accordée depuis 26 ans que je m'occupe des affaires communales.

C'est grâce à vous que la modernisation de notre commune a pu être réalisée, car votre fidélité et votre bon sens ont été les bases indispensables qui ont soutenu nos efforts.

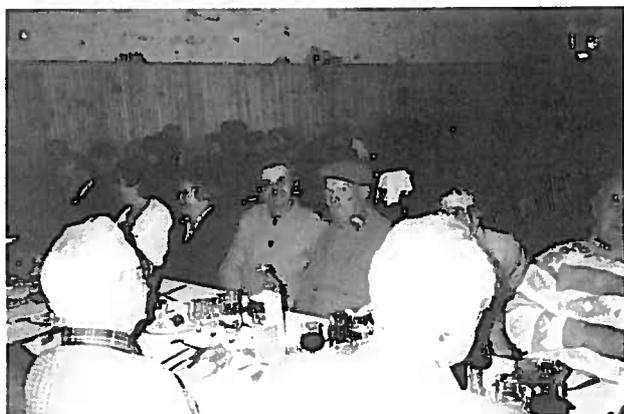
Depuis 26 ans mon but a toujours été d'œuvrer pour la commune, c'est ce que je continuerai à faire jusqu'au bout de mon mandat, Sermaise devant rester une commune dynamique, et jalouse de son environnement exceptionnel qu'il faut à tous prix sauvegarder.

Je veux aussi remercier tout particulièrement le personnel communal présent à notre repas de Noël, augmenté cette année de nos deux assistantes maternelles, Mmes TIVIERGE et LEBLANC. Tous ont été autour de moi cet été pour créer et aménager notre nouvelle école, et tous ont fait preuve d'une efficacité et d'un dévouement sans bornes. Un salut amical aussi à notre cantonnier maçon, Henri GANGNEBIEN à l'occasion de son départ en retraite, en le remerciant de tous les travaux de maçonnerie qu'il a réalisés en homme de métier.

Enfin, qu'il me soit permis de remercier du fonds du cœur Mme BARGAIN et M. HAUTEFEUILLE, tous les jours à mes côtés durant tout l'été pour réaliser cette nouvelle école qui fait l'admiration des parents d'élèves et de toutes les communes voisines.

Merci à vous tous, joyeux Noël, bonne fin d'année, et meilleurs vœux de santé pour 1992.

**Le Maire,
Georges DEBONO**



Le Noël des anciens

Le samedi 14 décembre 1991, M. le Maire et la Municipalité de Sermaise ont convié les « Aînés » a un repas servi dans la Salle Communale afin de fêter ensemble Noël et la fin de l'année 1991.

Bien que souffrant, M. DEBONO, a tenu à venir avec les conseillers municipaux et le personnel communal, partager avec les « anciens » ce repas de fête.

Il faisait très froid dehors ce jour-là mais dès la porte franchie la découverte de cette grande salle bien décorée, une grande table dressée, tout cela donnait chaud au cœur. Devant chaque assiette un menu joliment peint par des « artistes en herbe » de l'école communale de Sermaise. Compliments et bien vifs remerciements, pour cette gentille attention, aux garçons et filles ainsi qu'à leurs maîtres et maîtresses.

A l'intérieur de ce livret illustré, le menu : Apéritif, Jalousie de saumon (tourte), Porcelet farci aux châtaignes avec Gratin dauphinois, Salade, Plateau de fromages, Marquise au Chocolat avec Crème anglaise, Café, Vin blanc, Vin rouge, Vin mousseux pour terminer ce repas.

Un homme jeune, nous a dispensé de la musique durant ces agapes : musique de notre jeunesse. Quelques couples s'élançèrent sur la piste entraînant de nombreux danseurs et danseuses qui n'attendaient que ce moment. Les danses classiques : valse, tangos, fox-trot, paso dobles, donnèrent des fourmis dans les jambes à tous et le plateau de danse fût envahi. Merci au « préposé aux disques » d'avoir su choisir des disques de danses de « notre temps ». Ensuite la danse du tapis, la danse du balai, la chenille, aidèrent à mettre une chaude ambiance. Tous, étaient debout, les chaises étaient vides.

Puis, la nuit tombant, chacun a regagné son chez soi.

Que soient remerciés, au nom de tous, Monsieur le Maire, les conseillers municipaux, le personnel communal, le « chef d'orchestre » qui a su mettre une très bonne ambiance, aux bénévoles, à tous ceux qui ont su rendre cette journée très très agréable.

M. LE RUDULIER



p.a.c. euréka

Le P.A.C.-Sermaise. Encore un sigle ? Oui, c'est le « Programme d'Activation Cérébrale ». Un programme efficace, divertissant, pour améliorer sa mémoire. Depuis la mi-novembre, une fois par semaine, une équipe composée de deux monitrices : Pâquerette LAVIE, qui vient de St-Chéron et Christiane LEBORGNE, qui vient des Granges-le-Roi, présentent le programme qui a pour but d'entretenir les fonctions cérébrales. Qui n'a pas perdu des clefs ? Egaré ses lunettes ? Oublié un nom, un mot ? Oublié un rendez-vous ? Ce ne sont pas là une question d'âge, de trous de mémoire. Le cerveau par manque d'entraînement s'est assoupi.

La méthode d'activation cérébrale, que ces monitrices vont appliquer durant cette période de huit semaines, doit permettre d'apprendre à redécouvrir ses ressources par des exercices attractifs et motivants qui vont solliciter le cerveau dans la globalité de ses fonctions. Ces séances sont animées par des personnes compétentes formées à la méthode, au milieu d'un groupe où se crée une ambiance chaleureuse active et créative pour stimuler le désir d'apprendre, pour permettre à la mémoire de progresser pour développer l'esprit d'observation, la mémoire des visages, des formes, des couleurs, des détails.

M. LE RUDULIER

quelques lignes...

Dans ce bulletin, vous allez découvrir des photographies de notre nouveau Groupe Scolaire, mais aussi une ancienne photographie d'écoliers... prise pendant l'année scolaire 1938-1939 (c'était une bonne idée d'inscrire les dates sur une ardoise). J'avais prévu d'aller interviewer les anciens élèves de M. FLAGEL, comme je l'avais fait avec les élèves de M. PAPINEAU, mais les journées filent si vite et le bulletin est déjà en retard. J'espère pouvoir recueillir, l'année prochaine les souvenirs des uns et des autres. En attendant peut-être pourrez-vous essayer de mettre un nom sur les visages d'enfants qui ont quelques cheveux blancs aujourd'hui et que vous croisez très souvent dans les rues du village car beaucoup habitent toujours Sermaise ou viennent encore voir leur famille.

Nous vous attendons dans notre nouveau club qui, pour l'instant, concerne essentiellement le 3^e âge, mais est ouvert à tous ceux qui veulent venir jouer aux cartes, au scrabble, le jeudi après-midi. Le lundi après-midi nous formons une bonne petite équipe pour le remue-méninges dans une ambiance décontractée (voir l'article de M. LE RUDULIER).

Nous allons pouvoir continuer à aller en groupe, en bénéficiant de tarifs réduits, voir les films qui nous paraissent intéressants à Dourdan. Nous y allons avec des voitures particulières, chaque chauffeur prenant la responsabilité de ses passagers pour lesquels il est personnellement assuré. C'est plus agréable de se regrouper plutôt que de se retrouver au milieu d'inconnus dans une salle de cinéma ou de renoncer à aller voir un beau film.

Je ne sais pas encore où nous ferons le voyage des « Aînés » en 1992, mais je voulais profiter de ce bulletin pour dire à Bernadette BOUDON, que les Anciens ne l'ont pas oubliée. En effet, depuis que ce voyage annuel existe elle a, pendant des années, été une organisatrice active et fidèle.

M. M. BARGAIN

sermaise-environnement

Association pour la protection et l'environnement de Sermaise.

Présentation

L'association Sermaise-Environnement existe depuis 20 ans et a comme objectif :

- de sauvegarder le site naturel de notre village,
- de lutter contre la pollution et les gênes occasionnées à l'environnement,
- de préserver toutes constructions anciennes méritant une attention particulière,
- d'informer chaque habitant des solutions concrètes pour lutter ensemble contre la dégradation de l'environnement.

(Extraits de l'article 2 des statuts de l'association)).

Nos projets pour l'année en cours

- Mise en place entre des membres de l'association d'un réseau de ramassage sélectif de déchets ménagers triés (bouteilles plastiques, papiers, cartons, verre, etc...) puis déposés à la déchetterie de Chamarande pour recyclage.
- Collecte d'information pour l'étendue de ce tri sélectif à l'échelle communale.
- Préparation d'une conférence-débat à ce sujet à l'occasion des journées nationales de l'environnement (début juin 92).

Précédentes actions lors des journées nationales de l'environnement 1991 à Sermaise (du mercredi 5 juin au samedi 8 juin 91)

Sous l'égide de la F.A.V.O. (Fédération des Associations de Protection de l'Environnement de la Haute Vallée de l'Orge), Sermaise-Environnement a invité les habitants de la Commune à découvrir dans le parc de la mairie deux expositions :

- déchets et traitement,
- abeilles et apiculture.

Ces deux expositions ont remporté un vif succès (300 visiteurs). Sermaise-Environnement remercie toutes celles et tous ceux qui ont permis de mener à bien cette manifestation :

- le Syndicat des apiculteurs du Val d'Essonne,
- Essonne-Nature-Environnement,
- la Municipalité de Sermaise.

Constitution du nouveau bureau de l'association

- Président : Emmanuel USALA (tél. 64 59 51 90),
- Vice-Président : Roland LECOINTE (tél. 64 59 32 00),
- Trésorier : Françoise COLSON (tél. 64 59 45 96).

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas : contactez-nous !

Pour soutenir activement l'association, rejoignez-nous !

- Cotisation simple : 30 F,
- Cotisation couple : 50 F,
- Cotisation de soutien : 50 F et plus,
- Cotisation jeune (11-18 ans) : gratuite.

l'association pour l'accueil en famille des personnes âgées et handicapées adultes

Comme pour les personnes âgées et conformément à la loi du 10 juillet 1989, le Conseil Général a chargé l'A.P.A.F. de l'accueil des handicapés adultes.

1. C'est un choix supplémentaire offert aux personnes âgées et handicapées adultes qui ne peuvent rester seules, ne souhaitent pas vivre en établissement et seraient heureuses de partager une vie de famille chaleureuse et stimulante, favorisant l'échange entre les générations.

Cette solution souple maintient à la personne ses droits sociaux et médicaux (allocation compensatrice, allocation adulte handicapé, aide sociale).

Cet accueil peut être temporaire, à temps partiel, de longue durée. Il peut intervenir pour une convalescence, des vacances, et venir aussi soulager des personnes qui hébergent leurs parents et peuvent avoir besoin d'un relais momentané.

2. Pour la famille d'accueil c'est une activité qu'elle peut exercer « à la maison », qui suppose « un agrément » et qui sera rémunérée. Elle doit assurer l'entretien, le gîte et le couvert de la personne accueillie ainsi que l'accompagnement au quotidien, s'efforçant de lui préserver son autonomie, lui apportant un réconfort familial. L'accueil ne peut être définitif qu'après une période d'essai.

Un contrat est signé entre la famille et le futur pensionnaire, faisant état des modalités de l'accueil, des conditions financières, des obligations de chacun. La personne âgée ou handicapée adulte devient l'employeur de la famille d'accueil.

La rémunération, établie dans le contrat, dans une fourchette fixée par le Président du Conseil Général se décompose en :

- loyer pour la ou les pièces réservées,
- indemnité représentant les frais d'entretien de la personne accueillie,
- rémunération des services rendus garantissant une couverture sociale à la personne accueillante.

Il est obligatoire, tant pour la personne qui accueille que pour le pensionnaire de souscrire chacun un contrat d'assurance responsabilité civile pour les dommages qu'il pourrait occasionner.

La personne qui accueille ou sa famille ne peut bénéficier d'un testament ou d'une donation en sa faveur de la part de la personne accueillie.

3. Deux permanentes de l'Association, l'une pour les personnes âgées, l'autre pour les handicapés adultes :

- instruisent les demandes d'agrément des familles candidates pour l'accueil de une ou deux personnes maximum,
- sont officiellement mandatées pour assurer le suivi de la personne âgée ou handicapée adulte et être le garant du bon fonctionnement des différents contrats passés,
- assurent le soutien et la formation des familles d'accueil.

Les candidatures doivent être adressées par lettre au : Président du Conseil Général, D.S.F., Sous-Direction des Affaires Sociales, Bureau 331, Immeuble France-Evry, 91010 Evry Cedex.

Provisoirement, les renseignements peuvent être obtenus :

- pour les personnes âgées : 60 78 04 68 (Mme de la VILLEHUCHET),
- pour les handicapés adultes : 60 77 96 90, poste 248 (Mme FISCH).

coderpa de l'Essonne

La commission « Retraités » du Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées (C.O.D.E.R.P.A.) de l'Essonne est à la disposition des retraités, préretraités et leurs veuves.

Vous pouvez la consulter pour obtenir toutes informations concernant vos droits. Elle s'efforcera de vous renseigner avec l'aide des organismes compétents.

C.O.D.E.R.P.A. de l'Essonne, Commission « Retraités », 2 rue Hoche, 91260 Juvisy-sur-Orge, Téléphone : 69 45 28 50, permanences le jeudi de 14 h 30 à 17 h et en Mairie de Dourdan les 1^{er}, 3^e, 5^e mercredis de 9 h à 12 h.

association de jumelage

Une Association de jumelage avec une ville d'Angleterre de l'Essex a été créée à Dourdan.

Toutes sortes d'échanges peuvent être faits :

- échange d'enfants entre les familles, correspondance,
 - échange entre adultes,
 - échange entre Associations.
- etc.

Vous êtes intéressés ! N'hésitez pas à nous rejoindre à l'Association « Entente cordiale Dourdan/ Great Dunmow », siège social en mairie de Dourdan, responsables : Mmes PETIT (64 59 90 90), BRACONNEAU (64 59 49 02), M. BOCO (64 59 87 68).

le club d'astronomie de dourdan

Les personnes intéressées par les réunions mensuelles du club peuvent contacter M. Y. Smoljanovic, tél. : 64 59 45 00.

rejoignez-nous à l'a.s.l.s.

Voici un an, à la demande de M. ROUSSEAU, j'ai repris les rênes de l'A.S.L.S. (Amicale des Sports et Loisirs de Sermaise).

L'année 1990-1991 s'est déroulée sans histoire jusqu'à son terme en juin et fut couronnée par les fêtes (danse et musique) où chacun, qu'il soit organisateur ou acteur fit de son mieux pour qu'elles soient la réussite que nous croyons savoir.

Merci à M. HAUTEFEUILLE qui nous abrita dans sa grange (bien nous en avait pris) et également à tous ceux qui nous ont prêté la main.

Les dernières lumières éteintes, les soucis commencèrent, puisque tour à tour les différents éléments qui composaient notre association, nous « abandonnèrent » pour raisons diverses.

Je profite de cet instant pour remercier le travail accompli par les membres du Bureau qui nous ont quittés.

Mes remerciements aux « Profs » de Modern Jazz et de Guitare qui ont donné leurs démissions la veille de la rentrée seront plus que réservés ! Sans le dynamisme de certains membres, la rentrée aurait été morose. Heureusement il n'en fût rien.

Points noirs cependant :

- La guitare : nous avons un prof potentiel mais pas assez d'élèves. Que se passe-t-il ? Autrefois dix élèves, aujourd'hui moins de quatre. Dois-je rappeler les vertus de cet instrument de prix abordable, transportable et permettant de s'accompagner facilement. Si cela vous gratouille, alors 88 92 MANSION.

- Ping-pong : l'école des pongistes est victime de son succès. Les éléments devenus trop bons sont partis dans des clubs « top niveau ». Il faut repartir de « presque » zéro. Allez les jeunes et les moins jeunes ! 87 52 ROUSSEAU.

- Musique : Isabelle reprendra ses cours de piano en janvier. Et le jardin musical me direz-vous ? La note est dans votre camp ! Appelez-nous !

- Photo-club : nous sommes en panne d'eau. Nous déménageons de l'ancienne à la nouvelle école. Si vous avez un long tuyau, appelez-moi !

Le Bureau avec ses nouveaux membres travaille, soyez-en certains, pour que vous, les 150 adhérents, exerciez votre loisir préféré dans les meilleures conditions. Rejoignez-le ou montrez-lui votre soutien par votre présence massive lors de l'Assemblée Générale en février.

Mais si, par bonheur, vous avez en tête de créer un club de foot, de bilboquet ou de tricot, notre structure est prête pour vous accueillir. Ne réinventez pas la « Nième Assoss » de Sermaise ! Consultez-nous.

Bon courage, merci de votre confiance, meilleurs vœux de la part de notre Equipe. A bientôt.

M. MANSION

joies et peines

• Naissances

2^{ème} trimestre 1990

CATALONI Marion
HOUDEBERT Thomas
RATIE Xavier
VIEILLE Amélie

GHISLAIN Jérémy
LEBLANC Romain
TANNE Alexiane
VIEILLE Louis

1^{er} et 2^{ème} semestre 1991

AUFFROY Thibault
DORBE Marion
DUVAL-DESTIN Jean
JOURDREN Yohan
MENIN Ségolène
RAVIER Antoine

CONOIR Laura
DUGBE Carl
IVERT Marion
LAPIERRE Baptiste
MUSA Nolwenn

• Mariages

2^{ème} trimestre 1990

BOUTROY Pascal et SHIMAMURA Yoko

1^{er} et 2^{ème} trimestre 1991

BERTRAND Eric et DUCERF Laurence
COCHET Alain et GRIMBERT Brigitte
DUCERF Stéphane et LAM Irène
JOUBERT Charles et HELIE Anne-Marie
MAUROUSSET Gérard et GAUTHIER Simone
QUINTARD Pascal et GERMAIN Véronique
ROUSSEL Michel et BUCHET Ginette
WURTZ Jacques et PETIT Christiane

• Décès

2^{ème} trimestre 1990

BRIATTE Andria
NAILLAT Marcel

ELAIN Odile

1^{er} et 2^{ème} trimestre 1991

BELLIER Patrick
COBIGO Madeleine
GRELLET Michel
TISSIER Georgette

CANTIN Jeanine
FAVIER Raymond
JABET Renée

préretraités, retraités

Peut-être ne savez-vous pas qu'il existe à Sermaise un club de jeux : belote, scrabble, dominos, nain jaune, etc. ouvert à tous, les lundis à 14 h, club du 3^{ème} Age (ancienne école de Sermaise).

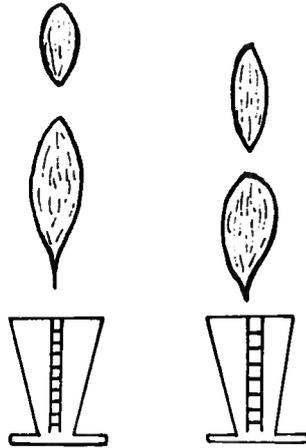
Si vous n'êtes pas motorisés, veuillez vous faire connaître à M. ADLER, Directeur du Club, qui organisera le transport avec des volontaires du Club. Téléphone à l'heure des repas : 64 59 87 11.

Qu'on se le dise...

informations diverses

Don du sang

Nous vous rappelons qu'il est un devoir de donner son sang, afin de sauver de nombreuses vies humaines et que toutes les personnes de 18 à 60 ans sont cordialement invitées à la prochaine collecte.



Avis

Photocopie immédiate à votre disposition en Mairie.

1 F la copie.

2 F la réduction ou l'agrandissement.

Nouveau

Un perforeliure est à votre disposition en Mairie. 10 F la reliure.

Office religieux

L'office religieux a lieu une fois par mois. Consulter l'horaire à la porte de l'église.

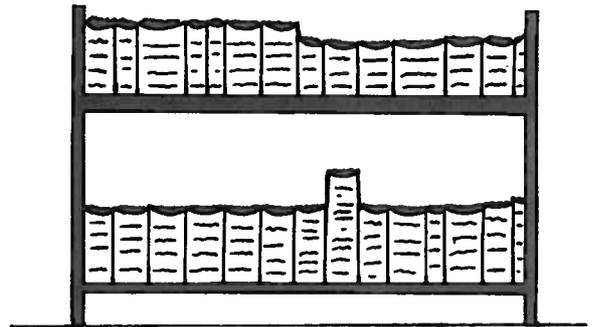
Bibliothèque

Grâce à une subvention de la commune nous avons pu réaliser l'achat de romans récents, ne manquez pas de nous rendre visite.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte aux heures d'ouverture de la Mairie, où vous trouverez de nombreux romans, des livres de voyage, des romans policiers, de la science-fiction, des traités d'économie politique, des livres d'histoire ancienne et contemporaine, des recueils de poésies, des livres d'art, la collection « Que sais-je ? » en grande

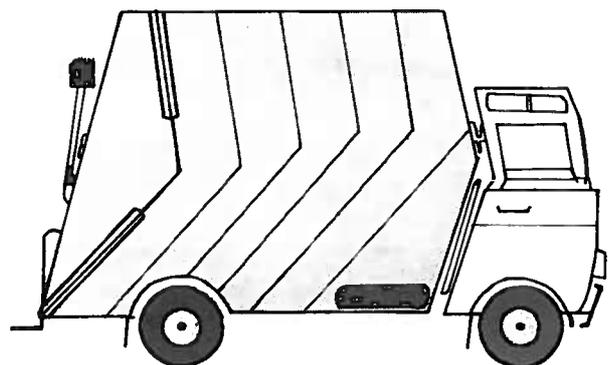
partie, des encyclopédies pour enfants, et des livres d'enfants.

La somme de 0,50 F est perçue pour le prêt d'un livre enfant et celle de 1 F pour un livre adulte. Prêt limité à un mois.



Ordures ménagères

Il est rappelé que les ordures ménagères sont ramassés tous les mardi et vendredi, sauf si ces mardi et vendredi sont fériés (ramassage le lendemain).



Benne

Une benne est mise à votre disposition à côté de la Grange. Son accès est interdit en dehors des heures d'ouverture de la Mairie en particulier le samedi après-midi. Nous vous prions donc instamment de ne pas profiter du portail ouvert lors des locations de la Grange pour mariages, etc. ou lorsqu'il y a une fête communale.

Encombrants

Le S.I.C.T.O.M. (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) passera pour les « encombrants » : mercredi 12 février 1992, mercredi 13 mai 1992, lundi 21 septembre 1992.

Sécurité sociale

A compter du 2 janvier 1992, les Centres de paiement de la Caisse Primaire d'Assurance-Maladie de l'Essonne accueilleront de nouveau le public tous les jours ouvrés de la semaine : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 15 et le vendredi de 8 h 30 à 16 h 15.

Chasse

Sur tout le territoire dépendant de la Société de Chasse de Sermaise :

Les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse sont décidées chaque année par arrêté préfectoral. L'ouverture se fait aux environs du 1^{er} octobre jusque vers le 15 janvier pour les lièvres, lapins, faisans, perdreaux et pigeons. Jours de chasse : dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les battues au chevreuil se font le samedi après-midi de 12 h à 17 h. Chaque date de battue est affichée en Mairie et sur les panneaux de la Commune. Le bureau de la Société de chasse a mis en réserve depuis plusieurs années toute la vallée de Sermaise.

services de car

Un service de car emmène et ramène les personnes âgées et celles qui n'ont pas de voiture pour faire leur marché à Saint-Chéron, le jeudi matin entre 10 h et 11 h 30.

CAR MARCHÉ DE SAINT-CHÉRON

Départ Sermaise « place » : 9 h 45

Blancheface « cabine » : 9 h 50

Le Mesnil « place » : 9 h 55

La Rachée : 10 h

Charpenterie (vers N° 36 et 21)

La Mercerie : 10 h 05

Départ Saint-Chéron : 11 h 15.

Comme nous vous l'avions proposé dans le bulletin municipal, nous avons organisé un transport à l'Intermarché de Dourdan les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois depuis le mercredi 31 janvier 1990.

CAR INTERMARCHÉ DOURDAN

14 h : Place de la Mairie

14 h 5 : Mondétour

14 h 10 : Monflicx

14 h 15 : Blancheface

14 h 20 : Le Mesnil

14 h 30 : La Charpenterie

Retour : départ Intermarché 16 h.

commerçants de sermaise

• Agence Immobilière :

— FARSAC ☎ 64 59 58 70

• Brocante :

— BARBIER Blancheface ☎ 64 59 92 51

• Fleurs :

— M. LE FRANÇOIS ☎ 64 59 44 88

Horticulteur, D116 (La Rachée)

et 18 Grande Rue, Blancheface

— Mme PERRIN ☎ 64 59 81 46

Pépiniériste, 3 avenue de Paris à Sermaise

— LES SERRES DE LA VALLEE

Villemorin ☎ 64 59 30 96

D116 (gare) à Sermaise

• Restaurants : ☎ 64 59 45 99

— Bar Resto-grill « Les trois vallées »

Jour de fermeture le dimanche.

Tous les autres jours :

Resto-grill : déjeuners servis du lundi au samedi inclus, dîners servis uniquement le vendredi soir et le samedi soir. **Bar** : ouvert du lundi au samedi inclus de 7 h à 20 h.

— M. COCHET ☎ 64 59 82 40

La Grange ☎ 43 26 20 30

Rue des Ecoles à Sermaise.

Traiteur, noces, banquets, réceptions, buffets.

Claudia Pizzeria, traiteur ☎ 64 58 59 85

11 Grande Rue à Breuillet

artisans de sermaise

• Carrosserie :

— M. Claude Vincent ☎ 64 59 82 70

Avenue de Paris à Sermaise

• Electricité :

— M. CHERBUIN ☎ 64 59 87 04

Le Mesnil

— M. OLIVEIRA ☎ 64 59 79 43

17 rue de l'Antiquin à Corbreuse

• Ferronnerie :

— M Guy LEFEBVRE ☎ 64 59 92 50

« A la forge d'antan » Grande Rue à Blancheface

• Maçonnerie :

— M. OLIVEIRA BERNADINO

☎ 64 59 92 68

15 avenue de Paris à Sermaise

— M. OTTAVIOLI ☎ 60 80 58 85

Monfrix

— M. Alain SELLERIN ☎ 64 59 92 48

Impasse des Gâtines à Blancheface

— M. Joël SELLERIN ☎ 30 59 47 94

Rue Saint-Martin à Hautbout (78)

• Plomberie, zinguerie :

— M. NION ☎ 64 59 93 52

Grande Rue à Blancheface

commerçants ambulants de sermaise

• Village :

— Boucher : ☎ 64 59 70 11

M. DAMAS (Dourdan) Jeudi matin, samedi après-midi

— Boulanger : ☎ 64 59 65 70

M. SYLVESTRE (Les Granges-le-Roi) Tous les jours sauf le lundi

— Charcutier : ☎ 64 56 61 36

M. DEQUIN (St-Chéron) Dimanche matin

• Blancheface et Le Mesnil

— Boucher :

M. DAMAS Jeudi matin, samedi après-midi

— Boulanger :

M. SYLVESTRE Tous les jours sauf le lundi

— Crémier : ☎ 64 59 82 76

M. NAILLAT (Blancheface) Mercredi matin

• Mondétour :

— Boucher : M. DAMAS Jeudi matin

— Boulanger : M. SYLVESTRE Tous les jours sauf le lundi

• Monfrix :

— Boucher : M. DAMAS Jeudi matin

— Charcutier : M. DEQUIN Mercredi matin

— Crémier : M. NAILLAT Mercredi matin

à noter

MAIRIE	64 59 82 27
URGENCE M. le Maire	64 59 60 60
ECOLE Sermaise	64 59 32 87
PRESBYTERE Dourdan	64 59 71 41
GENDARMERIE S ^t -Chéron	64 56 60 34
POMPIERS Dourdan	18 ou 64 59 75 76
HOPITAL CLINIQUE	60 82 58 58
AMBULANCE Help 91	64 59 77 90
POMPES FUNEBRES P.L.M.	64 59 71 07
MARBRIER M. Trouvé	64 59 73 05
MEDECINS S ^t -Chéron	
Bovagnet	64 56 62 29
Campana	64 56 62 77
Huard (domicile)	64 56 30 96
(secrétariat)	64 56 34 34
Stamminger	64 56 30 66
SAMU	15 ou 60 90 15 15
PLANNING FAMILIAL	
Arpajon	60 83 90 10
Brétigny	60 84 22 10
Juvisy	69 21 49 94
LABORATOIRE Dourdan	
Rue S ^t -Pierre	64 59 52 24
CENTRE RADIOLOGIE Dourdan	
Rue Debertrand	64 59 48 48
PODOLOGIE PEDICURIE	
Tourdie (Dourdan)	64 59 41 34
Lefort (Dourdan)	64 59 88 17
Marchand (Dourdan)	64 59 85 86
Nicault (Dourdan)	64 59 76 05
Dramard D. (S ^t -Chéron)	64 56 33 77
Rode (Dourdan)	64 59 65 41
MASSEURS KINESITHERAPEUTES	
M. Girard, M. Boineau, M. Daubail,	
M. Murat, M. Nicault, 1 rue Gautreau ..	64 59 70 05
M. Malécot, place de la Gare	64 59 76 24
INSTITUT MEDICO-EDUCATIF	
(pour les enfants handicapés mentaux)	
Egly (siège social : 14 rue Magne, Etampes)	
ORTHOPHONISTES	
M. Huet	64 59 76 05
M. Lemaire	64 59 41 62
Mlle Ganet	64 59 76 05
Mlle Auguste, Mlle Laforest,	
1 rue Gautreau, Dourdan	64 59 76 05
Mme Michaux, 9 rue du Dr Bals	64 59 41 62
Mme Bovagnet (S ^t -Chéron)	64 56 62 29
SOINS A DOMICILE - INFIRMIERES	
Mme Prévot F. (Sermaise)	64 59 87 55
PHARMACIES (S ^t -Chéron)	
Rogeon	64 56 60 17
Caignard	64 56 67 36
PHARMACIES (Dourdan)	
Massias	64 59 70 17
Duhamel	64 59 70 43
Flottes	64 59 78 01
Humblot	64 59 55 40
PHARMACIE (Corbreuse)	
Tisserand	64 59 52 28
MEDECINS (Dourdan)	
Lainé	64 59 37 38
Vasseur	64 59 34 99
Delaporte	64 59 70 57
Sarran	64 59 72 70

Moulères	64 59 72 70
Calonne	64 59 72 70
Fayemi	64 59 77 17
Lanza (pédiatre)	64 59 72 81
Levêque	64 59 52 33
Senez	64 59 75 18
Piriou	64 59 89 79
Neubrunn (homéopathe)	64 59 56 09
Bourgeois	64 59 92 65
VETERINAIRE	
Violette	64 59 78 56
DENTISTES (Dourdan)	
Maurice	64 59 54 80
Andrieu	64 59 54 80
Bouillet	64 59 52 23
Lebon René	64 59 80 57
Lebon A.M.	64 59 71 16
Signerin	64 59 70 18
Tobaïlem	64 59 71 58
Vigier	64 59 67 04
DENTISTES (S ^t -Chéron)	
M. Porta	64 56 23 31
M. Dupont	64 56 31 66
TAXI	
Lefèvre	64 56 30 20
GARE S.N.C.F. S ^t -Chéron	64 56 50 69
En cas de panne E.D.F. Dourdan	64 59 70 76



Les bureaux de la Mairie, ainsi que son jardin où des bancs accueillent les personnes désirant s'y reposer, sont ouverts au public :

- lundi
- mardi
- jeudi
- vendredi
- samedi

La mairie est fermée le mercredi.

M. le Maire reçoit le samedi de 11 h à 12 h et sur rendez-vous.



La Mairie de Sermaise (1905).



La Mairie décorée à l'occasion du 14 juillet 1913.